

WEBMANAGERCENTER *Le mag*

webmanagercenter.com

Hebdomadaire n°194 du 06 Juin 2024 - 3 Dinars



Chèques sans provision

vers la fin de la case prison ?

A LA UNE

Industrie
Vers une transition
énergétique
inélucltable pour la
compétitivité

ECO-FINANCE

Greedflation
les entreprises
tunisiennes profitent-
elles de la crise ?

LA TUNISIE QUI GAGNE

Yassine Rezgui,
créateur d'une
machine de recyclage
de l'eau à l'infini

SOCIÉTÉ

Égalité des chances
en Tunisie
Les femmes toujours
défavorisées

Hyundai Creta

Une fusion parfaite entre l'élégance et la robustesse.



*Étude IPSOS – Qualimétrie
Septembre à Novembre 2023
Plus d'infos sur escda.tn

www.hyundai.com.tn

 **HYUNDAI**

WMC Editions Numériques

Société éditrice : IMG sa

ADRESSE :

Rue Lac Victoria-Rés.Flamingo

les Berges du Lac - Tunis

Tél. : (+216) 71 962 775

(+216) 71 962 617

(+216) 21 18 18 18

(+216) 20 313 314

(+216) 55 313 314

Fax : (+216) 71 962 429

Email : img@planet.tn

www.webmanagercenter.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Hechmi AMMAR

RÉDACTEURS EN CHEF

Amel BelHadj Ali

Talal Bahoury

RÉDACTION

Ali Driss

Khmaies krimi

Hajer Krimi

Amani ibrahimi

Sarra Boudali

PHOTOS

Anis MILI

DESIGN INFOGRAPHIE

Hynd GAFSI

Hela AMMAR

DIRECTION COMMERCIALE

Meryem BEN NASR

ADMINISTRATION

Raja Bsaies

Walid Zanouni

FINANCE

Mohamed El Ayed

Prix : 3 Dinars

Abonnement annuel : 120 Dinars
(inclus 2 mois gratuits)

CopyRight

Internet Management Groupe - IMG

WEBMANAGERCENTER

Le mag

Hebdomadaire n°194 du 06 Juin 2024



Fuite des cerveaux en Tunisie : faut-il taxer les expatriés ?

Intitulée « la migration des professionnels de santé : défis pour le système de santé tunisien », une récente étude publiée au mois d'avril 2024, par l'Institut Tunisien des Etudes Stratégiques (ITES), propose des compensations financières pour l'émigration des compétences tunisiennes vers l'étranger.



Yassine Rezgui, créateur d'une machine de recyclage de l'eau à l'infini

Un monde où chaque goutte d'eau est valorisée, recyclée et réutilisée à l'infini serait-il possible ? Non seulement il est possible, mais le processus de recyclage de l'eau est déjà adopté dans nombre d'industries.



Accord commercial Tunisie-Turquie : vers un partenariat gagnant- gagnant renforcé

L'amendement de l'accord commercial de libre-échange signé entre la Tunisie et la Turquie a permis d'augmenter les exportations Tunisiennes vers ce pays de 7,3% et de réduire ses importations (Tunisiennes) de 5%, au cours de 4 premiers mois de 2024...



Coût des travailleurs en Tunisie : Jusqu'à 77% moins cher qu'en France et en Allemagne

La Tunisie détient les coûts nets annuels des ressources humaines les plus bas par rapport à un échantillon composé de 8 pays à savoir la Roumanie, la Bulgarie, le Maroc, l'Italie, l'Espagne, l'UK, la France et l'Allemagne...



BOURSE



AFRIQUE



ACTUALITÉS



IDÉES &
DÉBATS



SPORT



Avortement en Tunisie : Les Tunisiens majoritairement contre l'avortement sans motif ou pour des raisons économiques

La majorité des Tunisiens refuse l'avortement sans motif ou pour des raisons économiques, selon la dernière enquête du réseau panafricain de recherche et de sondage, Afrobarometer...



Industrie cinématographique : Tarak Ben Ammar renforce son positionnement international à travers les remakes des films culte

50 ans, 70 films tournés créant des milliers d'emplois directs et indirects et générant 900 millions de dollars injectés dans l'économie tunisienne et un seul producteur d'envergure internationale : Tarak Ben Ammar.



البحيرة
ALBUHAIRA



Appel d'offres
vente de trois
(03)
lots de terrain

sis au lotissement La Perle du Lac I

**Avis de
vente**

La date limite de réception des offres
au siège d'Al Buhaira-Invest, est fixée au

**JEUDI 04 JUILLET
à 10H00 du matin**



Fuite des cerveaux en Tunisie faut-il taxer les expatriés ?

Intitulée « la migration des professionnels de santé : défis pour le système de santé tunisien », une récente étude publiée au mois d'avril 2024, par l'Institut Tunisien des Etudes Stratégiques (ITES), propose des compensations financières pour l'émigration des compétences tunisiennes vers l'étranger.

L'étude, qui couvre la période 2011-2023, propose des compensations sous forme de prélèvements sur les salaires ou de taxes sur les revenus des migrants, en accord avec le pays de destination. Elle suggère également d'imposer un minimum d'années de travail dans le pays d'origine et un engagement de service civil dans les zones

prioritaires.

Cette proposition est devenue impérative car au regard des statistiques, la situation des fuites des cerveaux pour les sociologues, ou fuite du capital humain pour les économistes, a atteint un seuil alarmant. D'où l'enjeu de réagir et de réfléchir sur des solutions pour y remédier



La situation atteint la côte d'alerte

Intervenant lors d'un récent dîner débat organisé, le 23 avril 2024, par la Délégation de l'Union européenne en Tunisie, sur la «relance des IDE dans le nouveau contexte mondial », le gouverneur de la banque centrale de Tunisie (BCT) Zouhair Nouria révélé des chiffres alarmistes sur le phénomène du « Brain drain ».

Selon le gouverneur de la BCT, « de nos jours la Tunisie perd, chaque année, 200 Millions de dollars par l'effet de la migration de ses cadres et un montant de 150 Millions d'euros destinés à financer les bourses d'étudiants tunisiens lesquels ne retournent pas, généralement, au pays une fois diplômés ».

«La Tunisie perd chaque année 200 millions de dollars par l'effet de la migration de ses cadres et 150 millions d'euros destinés à financer les bourses d'étudiants tunisiens qui ne reviennent pas au pays.»

Pour sa part, Kamel Sahnoun, président de l'Ordre des ingénieurs tunisiens (OIT), a révélé, à maintes reprises aux médias, un autre chiffre alarmant : quelque 6.500 ingénieurs

quittent annuellement la Tunisie.

«L'idée serait de taxer les travailleurs qualifiés expatriés au bénéfice de leurs pays pauvres d'origine.» - Jagdish Bhagwati, économiste indien

Cette fuite des compétences s'explique par plusieurs facteurs. En premier lieu, il y a une forte demande en ingénieurs à l'international, notamment par les pays développés. Cet intérêt trouve son origine dans la qualité des ingénieurs de la région qui bénéficient de formations de qualité, quasi identiques à celles des pays développés.

« De plus, ces ingénieurs s'adaptent rapidement à leurs nouveaux environnements. Ensuite, il y a bien entendu leurs salaires perçus en Tunisie autrement plus faibles comparativement à ceux pratiqués par des pays relativement comparables en termes de niveau de développement, comme le Maroc » a-t-il assuré.

Cette fuite des compétences affecte, également, les médecins. Dans un entretien accordé à un magazine de la place, Dr Slim Ben Salah, ancien président du Conseil national de l'Ordre

Emprunt Obligataire National 2024

Les lignes de la deuxième tranche de l'emprunt obligataire national 2024, seront admises à la cote de la Bourse et négociables à partir d'aujourd'hui, 29 mai 2024, a annoncé mardi la Bourse de Tunis.

Le trésor a réussi à lever 1444,7 millions de dinars (MD) pour la deuxième tranche de l'Emprunt National 2024 contre 700 MD, prévus initialement dans la loi de Finances 2024, ce qui représente un taux de réponse de l'ordre de 206%.

Les montants souscrits, du 6 au 13 mai 2024, proviennent, principalement, des intermédiaires en bourse (60%) et des banques (40%), a déclaré récemment à l'Agence TAP, le Directeur Général de Tunisie Clearing, Maher Zouari.

Il a rappelé que le trésor public avait réussi à collecter 1 033,7 MD, pour la première tranche de l'emprunt obligataire (souscriptions du 5 au 13 février 2024), dépassant l'objectif initial de 750 MD, soit un taux de réponse de 138%.

Le Gouvernement ambitionne de mobiliser, à travers l'émission des quatre tranches de l'Emprunt Obligataire National pour l'année 2024, un montant de 2,87 milliards de dinars.

des médecins a évoqué cinq manifestations du phénomène :

Un, plus de 4000 médecins ont quitté la Tunisie entre 2019 et 2021 ;

Deux, près de 50% de ceux qui ont terminé leur cursus universitaire et qui s'inscrivent au Conseil de l'Ordre quittent le pays ;

Trois, le phénomène ne touche pas seulement les jeunes médecins à la recherche d'emploi mais aussi les anciens médecins et les chefs de service.

«Pour faire revenir les cerveaux et transformer le Brain drain en Brain gain, il faut supprimer les causes qui ont poussé cette élite tunisienne à quitter le pays.»

L'ITES plaide pour l'impôt Bhagwati

Pour remédier à cette hémorragie de talents, l'ITES a proposé, donc, d'imposer une taxe aux pays de destination. En fait, cette idée n'est pas nouvelle. Elle a été proposée, depuis 1972, par l'économiste indien Jagdish Bhagwati.

Pour l'économiste l'idée serait

de taxer les travailleurs qualifiés expatriés aux bénéfices de leurs pays pauvres d'origine. Concrètement, l'économiste souhaite instituer un impôt sur les salaires des expatriés de 10% sur 10 ans et réconcilier, ainsi, le droit à l'émigration et le développement des pays pauvres. Cet impôt qui porte depuis le nom de l'économiste « l'impôt Bhawati » a pour objectif de migrer du « brain drain » vers « le drain gain » ou gain des compétences.

Autre solution suggérée par l'actuel gouverneur de la BCT. Il a révélé qu'il est en train de travailler sur le rapatriement d'une partie de la diaspora tunisienne, particulièrement de celle qui opère dans les finances. Pour faire revenir les cerveaux et transformer le Brain drain en Brain gain, nous pensons que le gouverneur de la BCT se doit d'œuvrer, en partenariat avec les budgétistes à supprimer les causes qui ont poussé cette élite tunisienne à quitter le pays.

Pour les rappeler succinctement, il s'agit de l'environnement général que cette élite juge inadapté et dont les manifestations consistent en le défaut de reconnaissance, conditions de travail difficiles, insécurité, conditions de vie précaire, manque de visibilité par rapport à l'avenir...

Abou SARRA



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)



Industrie

vers une transition énergétique inéluçtable pour la compétitivité

L'industrie tunisienne va devoir apprendre à recourir plus aux énergies renouvelables et se passer des énergies fossiles. Ce n'est plus un choix, c'est un processus irréversible pour lutter contre le réchauffement climatique et préserver la compétitivité de l'industrie nationale dans un monde qui s'oriente de plus en plus vers la décarbonation dont les enjeux ont été longuement débattus lors d'une conférence organisée vendredi 24 mai 2024 par l'Agence Foncière Industrielle (AFI).

L'AFI vient d'annoncer la couleur

en signant une convention de partenariat avec l'ANME dans le domaine de la maîtrise de l'Énergie et le développement des zones industrielles écologiques et durables.

Outre le fait d'optimiser les ressources pour les différents acteurs qu'il s'agisse des énergies, des matériaux, des déchets ou des équipements, une zone industrielle écologique et durable encourage les activités économiques performantes et efficaces et préserve les ressources naturelles, foncières et financières.

“La Tunisie, dans son engagement

de neutralité carbone d'ici 2050, a fixé des objectifs énergétiques et climatiques ambitieux. Nous visons à réduire la consommation d'énergie de 30% en 2030 sur 4 par rapport au niveau de 2021 et porter la part des énergies renouvelables dans le mix électrique à 35% dans le même horizon et à 50% en 2035. Ceci permettra de réduire l'intensité carbone de l'économie tunisienne de 45% en 2030 par rapport au niveau de 2010” a déclaré à l'ouverture de la journée d'étude Wael Chouchène, secrétaire d'État auprès de la ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie, chargé de la Transition énergétique. D'où l'importance

de la signature de la convention de partenariat dans le domaine de la maîtrise de l'Énergie entre l'ANME et l'AFI.

"L'accord conclu par l'AFI et l'ANME vise à encourager les entreprises à investir davantage dans les énergies renouvelables solaire ou éolienne qui sont plus propres et plus respectueuses de l'environnement. En investissant dans ces technologies, les entreprises réduisent leur empreinte carbone économique à long terme, réduisent les coûts liés aux combustibles fossiles et gardent leur compétitivité" a déclaré à l'occasion, Kais Mejri, PDG de l'Agence foncière industrielle.

Pour précision, le Parlement européen a approuvé en 2023 une législation visant à introduire progressivement une taxe sur les importations de produits à forte teneur en carbone, basée sur le CO2 émis lors de leur production. La taxe vise à faire pression sur les pays extérieurs à l'UE pour qu'ils fixent un prix du carbone et bloque l'accès aux avantages que peuvent avoir les industries de l'UE qui délocalisent leur production dans des régions où la législation environnementale est tolérante quant aux émissions du gaz à effet de serre.

"L'ANME travaille actuellement sur la mise en place d'une plateforme qui sera opérationnelle

d'ici fin 2024. Cette plateforme permettra aux entreprises d'évaluer leur empreinte carbone. En parallèle, des ateliers seront organisés pour les responsables gouvernementaux afin de les sensibiliser à l'importance de la réduction des émissions de carbone. Aussi, un forum méditerranéen sur la réduction des émissions de carbone réunira, dans les prochaines semaines, des entreprises et des bailleurs de fonds pour élaborer un plan clair de réduction des émissions et permettre aux entreprises d'évaluer le contenu de leurs produits" a annoncé Fathi Hanchi DG de l'ANME.

 **L'ANME travaille actuellement sur la mise en place d'une plateforme qui sera opérationnelle d'ici fin 2024. Cette plateforme permettra aux entreprises d'évaluer leur empreinte carbone.**

En anticipant les besoins en matière de formation et de compétences à déployer pour accompagner la décarbonation, aussi bien l'AFI que l'ANME affirment leur volonté d'accélérer la transition vers les industries propres à faible teneur en carbone.

La baisse rapide des coûts des technologies renouvelables a

ouvert des possibilités auparavant unimaginables dans le monde entier. Le coût des nouvelles technologies énergétiques a chuté de 60 à 80% au cours des dix dernières années et les progrès en cours dans de nombreux pays offrent des perspectives prometteuses en matière de sécurité, d'inclusion et de durabilité inhérentes à un secteur énergétique en transformation. Dans ce contexte, les ventes d'énergies renouvelables connaissent une croissance exponentielle et les flux de capitaux se déplacent des combustibles fossiles vers les énergies renouvelables a rappelé Wael Chouchène, soit l'occasion pour les entreprises de minimiser leurs coûts et d'optimiser leur compétitivité.

Le secteur de l'industrie est le premier secteur exportateur, et contribue à hauteur de 23% dans la création de la valeur ajoutée en Tunisie. Il est classé deuxième en termes de consommation énergétique et devra contribuer à réduire les émissions de gaz à effets de serre du secteur de l'énergie de 16% sur la période 2023-2030 a affirmé le Secrétaire d'État chargé de la transition énergétique.

La Convention de partenariat entre l'AFI et l'ANME vise à établir une collaboration efficace dans le domaine de la maîtrise de l'énergie et favoriser l'usage de

sources d'énergie renouvelables dans les zones industrielles. Les deux agences œuvreront au développement de services logistiques caractérisés par la sobriété énergétique et à la résolution des problématiques d'aménagement et de décarbonation des process. Elles accompagneront les entreprises industrielles dans leur transition énergétique et favorisent le développement d'énergies renouvelables pour alimenter les industries.

La baisse rapide des coûts des technologies renouvelables a ouvert des possibilités auparavant inimaginables dans le monde entier.

L'AFI assure Kais Mejri, encourage l'émergence de services communs entre les industriels et les zones aménagées via l'écologie industrielle en convertissant les infrastructures et les réseaux aux besoins de demain.

L'efficacité énergétique est la première mesure de décarbonation qui devrait être déployée, pour ce, l'ANME, chef de file-depuis 1980- est bien décidée à réussir la transition mettant à la disposition du secteur privé le Fonds de transition énergétique (FTE).

Le FTE appui les investissements matériels et immatériels visant la maîtrise de l'énergie dans les établissements énergivores à travers différentes aides financières dont des "des primes pour les interventions immatérielles, ne dépassant pas 70% du coût avec un plafond qui varie entre 30 et 200 millions de dinars selon l'opération, des primes pour les interventions matérielles à des taux qui varient entre 20% et 30% avec un plafond compris entre 3 et 200 millions de dinars selon l'opération ainsi que des crédits bonifiés pour soutenir les investissements matériels pouvant atteindre 25 % du cout de l'investissement".

Pour rappel, la Tunisie a ratifié l'Accord de Paris sur le changement climatique. Elle ambitionne de réduire de 41% l'intensité carbone, 30% la demande énergétique à l'horizon 2030 (15% bâtiment, 8% industrie, 7% transport.

En s'engageant, à travers la signature d'une convention, dans la transition énergétique, l'AFI et l'ANME "ont préféré prendre le changement par la main, avant qu'il ne les prenne par la gorge" *

Amel Belhadj Ali

**Citation de Winston Churchill*

Les laboratoires Théa en Tunisie

Les Laboratoires français Théa, spécialisés dans la recherche, le développement et la commercialisation de produits ophtalmologiques, ont inauguré, le 16 mai 2024, à Gammarth (banlieue nord de Tunis) une nouvelle filiale en Tunisie. L'ouverture de cette filiale marque l'engagement du groupe sur le marché tunisien.

La création de la filiale du groupe a été accompagnée par Business France, structure qui accompagne les entreprises françaises à l'international et les entreprises étrangères pour leur investissement en France.

Leader européen indépendant, la création d'une filiale en Tunisie entre dans le cadre de l'expansion du groupe à l'international.

Créé il y a 25 ans, Théa a largement participé aux dernières avancées pharmacologiques et est aujourd'hui le 1er groupe pharmaceutique européen indépendant en ophtalmologie.

Basé à Clermont-Ferrand, le laboratoire poursuit son expansion en ouvrant près de 25 filiales en Europe puis en Russie, au Maghreb et en Amérique Latine.



NEO BTE

L'AGENCE

VIRTUELLE

DE LA BTE



CREATED BY



بنك تونس و الإمارات
Banque de Tunisie et des Emirats



**LA TUNISIE
QUI GAGNE**

Yassine Rezgui, créateur d'une machine de recyclage de l'eau à l'infini



à l'infini dans l'industrie de l'imprimerie. Grâce à cette nouvelle machine brevetée à l'international, on préserve les ressources en eau, on peut réduire les coûts opérationnels et minimiser l'impact environnemental.

Le point avec Yassine Rezgui :

Quel est votre cursus universitaire?

J'ai suivi des études d'ingénieur en informatique pour ensuite rejoindre la prestigieuse école d'arts graphiques "Les Gobelins à Paris".

Comment vous est venu l'idée de créer votre propre startup ?

Depuis mon retour de Paris en 2011, j'occupe le poste de Responsable Technico commercial pour l'Afrique du Nord au sein de la société MGT, leader dans le domaine de l'imprimerie industrielle. À l'origine, je n'avais pas pour objectif de créer ma propre start-up.

Un monde où chaque goutte d'eau est valorisée, recyclée et réutilisée à l'infini serait-il possible ? Non seulement il est possible, mais le processus

de recyclage de l'eau est déjà adopté dans nombre d'industries. Yassine Rezgui, fondateur de la 31 a créé une machine de recyclage de l'eau

En 2015, je recherchais une solution pour mes clients afin de résoudre un problème fondamental dans l'imprimerie conventionnelle : la contamination rapide de l'eau lors de la production. Après avoir cherché en vain une solution à travers le monde pour la représenter, j'ai commencé à réfléchir à la fabrication d'un produit qui pourrait atténuer ou remédier à ce problème. Je n'ai pas spécifiquement choisi le domaine de l'eau, j'étais plutôt à la recherche d'une solution pour mes clients imprimeurs afin de répondre à un problème spécifique.

Pourquoi une machine brevetée qui recycle l'eau utilisée par les imprimeries alors que le monde est de plus digital ?

Je suis conscient que la tendance mondiale s'oriente vers la digitalisation et le numérique.

Cependant, face aux défis écologiques et à la pénurie d'eau à l'échelle planétaire, l'impression offset conventionnelle, notamment dans le secteur du packaging et de l'emballage, connaît une croissance sans précédent même si les avancées rapides dans les technologies d'impression ont considérablement élargi les possibilités en matière d'emballages.

Les fabricants investissent dans ces technologies pour répondre aux attentes des consommateurs et améliorer leur compétitivité sur le marché. L'essor du secteur de l'emballage s'étend du Craft à l'emballage recyclable, englobant une gamme variée de produits tels que les cosmétiques, les articles de luxe, les biens essentiels, les bougies, les savons, etc. Le dépôt d'un brevet pour ma technologie signifie que j'ai non seulement enregistré mon idée, mais aussi sécurisé le potentiel que j'y ai perçu. Cela me permet de la développer sereinement, avec la certitude que l'innovation et l'originalité de la solution seront préservées. Breveter est une étape cruciale pour protéger l'investissement en temps et en ressources consacrées à la recherche et au développement, et cela ouvre la voie à des collaborations futures tout en garantissant mes droits en tant qu'inventeur.

Comment le marché a accueilli votre machine ? Et quels sont vos marchés à l'international ?

L'accueil du marché vis-à-vis de notre machine a été, comme c'est souvent le cas avec les innovations technologiques, initialement marqué par un certain scepticisme. Les industries sont généralement réticentes à adopter des changements, surtout lorsqu'il s'agit de remplacer des méthodes

éprouvées par de nouvelles approches. Cependant, grâce à la collaboration de partenaires stratégiques dans le domaine de l'imprimerie, qui ont accepté de tester notre prototype, nous avons rapidement constaté une évolution positive. Les premiers essais ont révélé des améliorations significatives et ont démontré le potentiel de notre produit.

Notre technologie n'a pas seulement répondu à un besoin existant ; elle a également initié un changement dans les pratiques industrielles. En effet, elle a encouragé les industriels à repenser leurs processus et à adopter de nouvelles méthodes plus efficaces et écologiques. En ce qui concerne notre présence internationale, nous avons débuté en Tunisie et avons depuis étendu notre activité à Abidjan et à Alger. Actuellement, nous sommes en pourparlers avec Business France pour établir un distributeur en France, ce qui représenterait une porte d'entrée stratégique vers le marché européen.

Avez-vous effectué des levées de fonds ?

Notre stratégie initiale était axée sur la conception et la fabrication d'une machine destinée aux industriels, avec l'ambition de l'introduire sur le marché et de gagner sa confiance. L'objectif était de démontrer la valeur



Nomination

Le conseil d'administration de la Société tunisienne de banque (STB) réuni, lundi 27 mai 2024, a nommé Nabil Frini au poste de Directeur Général par intérim de la banque.

Frini, membre de la direction générale de la banque, occupait jusqu'à sa nomination le poste de secrétaire général de la banque depuis juin 2020, a déclaré à TAP Mourad Hattab chargé de la communication au sein de la direction générale de la STB.

Au sein de la banque, Frini a occupé plusieurs postes, notamment directeur du contentieux décentralisé (212/213) directeur central chargé de la gouvernance (2013/2017) avant de diriger le pôle gouvernance et le contrôle jusqu'à la mi-2020.

nous permet de rester flexibles et de concentrer nos efforts sur notre expertise fondamentale : la recherche et le développement en innovation.

Amel BelHadj Ali

et l'efficacité de notre produit avant de chercher à obtenir des financements. À présent, nous envisageons une levée de fonds pour la fin de l'année 2024. Cette étape cruciale nous permettra d'industrialiser notre produit et de passer à une production en série, afin de répondre à la demande croissante et de maximiser notre impact sur le marché.

Qui vous a accompagné tout au long de votre parcours en tant que startupper et en tant que chercheur ?

Nous avons eu la chance d'être soutenus par des partenaires visionnaires qui ont cru en notre projet dès ses débuts. Le groupe UTIC a joué un rôle clé lors de la phase de test et de prototypage, nous offrant les ressources nécessaires pour transformer notre concept en réalité tangible. L'incubateur Team Link a été un accompagnateur essentiel lors de la création de notre société, nous guidant à travers les étapes cruciales de notre développement initial.

En matière de stratégie marketing, nous avons bénéficié de l'expertise de Redstart Tunisie, dont les conseils avisés ont été déterminants pour affiner notre approche du marché. Enfin, notre partenariat stratégique avec la société Nielsen, dirigée par Mokhtar Zannad, a été un catalyseur dans le domaine

de l'innovation en matière de recyclage intelligent, nous permettant de repousser les limites de ce qui est possible dans notre industrie.

Quels sont vos projets futurs ?

Nos ambitions pour l'avenir s'articulent autour de l'adaptation de notre processus de recyclage d'eau à divers secteurs industriels, en particulier ceux qui consomment de grandes quantités d'eau potable. Nous envisageons de développer des machines de filtration d'eau potable autonomes, alimentées par l'énergie solaire, afin de répondre aux enjeux écologiques actuels. L'objectif est de proposer des solutions innovantes et durables qui contribueront à la préservation des ressources en eau et à l'optimisation de leur utilisation dans l'industrie.

Quel est le nombre de vos employés ?

À ce jour, notre équipe est composée de trois personnes. Nous avons opté pour un modèle économique axé sur la sous-traitance, ce qui signifie que nous faisons fabriquer la majorité des pièces par des leaders dans leur domaine respectif. Ensuite, l'assemblage final est effectué dans nos ateliers, où nous intégrons notre technologie logicielle et nos systèmes automatisés. Cette méthode

La tunisienne Bouchra Masrour lauréate du Prix AWA 2023 en Innovation



cultivés à Oueslatia. Certifiés "Ecocert", les produits Bahia sont conditionnés dans des emballages écologiques.

"J'ai été victime d'un problème de santé qui m'a ouvert les yeux sur les dangers des produits chimiques présents dans les médicaments. Cela m'a encore poussé à me lancer dans ce créneau, moi qui suis déjà convaincue des bienfaits des produits naturels pour la santé", a indiqué la lauréate.

La Tunisienne, Bouchra Masrour a remporté, jeudi, le prix AWA 2023, dans la catégorie "Innovation", pour sa marque de produits cosmétiques issus de l'agriculture biologique.

Elle a déclaré à l'Agence TAP, lors de la cérémonie de remise de ce prix tenue à Tunis, " je me réjouis de recevoir ce prix qui est le fruit de plusieurs années de persévérance, d'autant que j'ai été sélectionnée parmi 1600 femmes à travers le monde. Ce projet émane d'une véritable passion pour la nature et les plantes.

Initié en 2022 par le ministère belge de la Coopération au Développement, le prix Awa

récompense les entrepreneures talentueuses à travers les pays partenaires de la coopération belge.

Après dix-huit ans d'expérience dans une clinique privée à Kairouan, en tant qu'anesthésiste-réanimatrice, Bouchra a décidé de quitter le monde de la médecine pour se consacrer pleinement à sa passion pour les produits cosmétiques, en créant son projet baptisé "Bahia Laboratoires", en 2016.

Il s'agit d'une entreprise proposant des produits cosmétiques naturels certifiés sans ammoniac et fabriqués à partir de plantes comme l'olivier, le romarin et la figue de barbarie

Lorsqu'elle a lancé son entreprise il y a quelques années, Bouchra a commencé avec deux employés et un petit atelier. Employant aujourd'hui cinq techniciens de laboratoire et deux agents commerciaux, elle dispose d'un point de vente à Tunis. Actuellement, elle travaille d'arrache-pied afin de pouvoir exporter ses produits, notamment, vers les pays du golfe. Engagée en faveur de l'autonomisation des femmes de sa région, l'entrepreneure collabore directement avec des cultivatrices qui lui fournissent la matière première locale, permettant ainsi de leur assurer un salaire équitable.



Épargne

Placements

Le Guide
2024

Épargne retraite



Greedflation

les entreprises tunisiennes profitent-elles de la crise ?

Depuis une douzaine d'années d'instabilité multiforme, les consommateurs tunisiens subissent, dramatiquement, une augmentation régulière des prix des biens de consommation, particulièrement, des produits alimentaires. Pratiquement, durant cette sinistre période,

les prix de tous les produits ont quintuplé et parfois décuplé sans qu'on explique, de manière convaincante, les véritables raisons.

A défaut de culture économique minimale, ces mêmes consommateurs n'arrivent pas à comprendre, tous seuls, cette

tendance haussière des prix qui gangrène, jusqu'à ce jour, leur pouvoir d'achat et précarise leur train de vie.

Et quant on invite sur les plateaux de télévision, nos économistes et experts pour nous éclairer, ces derniers ont, généralement, tendance à se tenir à des

généralités et à en assumer la responsabilité à ce qu'ils appellent l'inflation importée. C'est-à-dire une inflation générée par des crises exogènes : perturbation des chaînes d'approvisionnement par l'effet des guerres qui surviennent dans le monde (guerre russo-ukrainienne...), des pandémies sanitaires (Coronavirus...) et du réchauffement climatique.

La maximalisation des profits, principal facteur d'inflation

En occident, bien que leurs consommateurs soient exposés à la même hausse des prix et au même type d'inflation importée, l'analyse du phénomène par leurs économistes est plus fouillée et plus nuancée.

«Depuis 12 ans, les prix des biens de consommation en Tunisie n'ont cessé d'augmenter, sans explication convaincante.»

Ainsi, en décryptant cette inflation importée, les analystes occidentaux ont découvert qu'elle n'est pas due uniquement aux crises exogènes mais également à des pratiques frauduleuses exercées par les entreprises de production.

Au nombre de ces pratiques,

figure en bonne place la Greedflation où ce que les internautes occidentaux appellent «l'arnaquflation». Cette pratique consiste à accroître les prix de vente pour tirer profit de l'inflation importée en augmentant la marge bénéficiaire, même si l'entreprise n'en a pas besoin.

«L'inflation importée ne peut justifier à elle seule la hausse exorbitante des prix en Tunisie.»

Entendre par là, les producteurs, par cupidité et par souci de maximiser les profits, augmentent les prix sans que cela soit justifié par un accroissement des coûts de production.

Pour les consommateurs, cette pratique passe inaperçue dans les grandes surfaces car, par l'effet du quadrillage des informations colportées par les médias, ils ont tendance à penser que cette inflation généralisée, voire cette hausse régulière des prix est logique en raison des perturbations des chaînes d'approvisionnement.

Les institutions financières ont, heureusement, pris conscience du phénomène. Les responsables du FMI et de la Banque centrale européenne ont pointé du doigt la nécessité d'évaluer ce phénomène des profits des entreprises comme principal



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)



facteur d'inflation.

Mention spéciale pour l'analyse du Fonds monétaire international (FMI). Selon l'institution de Bretton's awood, les marges et les profits des entreprises ont contribué à 45% de l'inflation entre 2022 et 2023 en Europe. La hausse du prix des matières premières vient en deuxième position, à 40%. C'est-à-dire qu'une partie non négligeable de l'inflation est générée par l'augmentation des marges des entreprises.

«En Europe, les institutions financières ont pris conscience de la Greedflation et appellent à une évaluation des profits des entreprises.»

La Greedflation, sport favori des entreprises tunisiennes

En Tunisie, les consommateurs qui font leurs courses dans les grandes surfaces ont certes remarqué cette tendance régulière de la hausse des prix non justifiée par un quelconque accroissement des coûts de production ou par une quelconque augmentation des salaires. Ces derniers étant bloqués depuis au moins quatre ans.

A titre indicatif, le prix du kilogramme du jus de tomate est

passé, en 12 ans, de 1,100 DT en 2011 à 5 dinars actuellement, alors que le kilogramme des tomates à transformer (à la production) n'a guère augmenté. Est-ce normal ? Et on peut multiplier, à l'infini, l'exemple des prix des produits qui ont augmenté et qui continuent à augmenter dans l'impunité la plus totale.

Cela pour dire au final que la Greedflation est bien présente en Tunisie. Il semble que la déliquescence qu'a connu l'Etat tunisien, durant ces dernières douze années, a encouragé des chefs d'entreprises cupides et férus du gain facile à augmenter les prix à la production et à la vente, et ce, en l'absence de tout contrôle des ministères de l'industrie et du commerce.

Par delà ces éclairages sur la Greedflation et ses effets néfastes, nous sommes convaincus, au regard de la persistance de la flambée des prix pendant une si longue période, que cette pratique frauduleuse est exercée à grande échelle dans le tissu productif tunisien.

Conséquence : les contrôleurs des ministères concernés sont invités à regarder de près ce phénomène de Greedflation et à se faire aider, s'il le faut, par une assistance étrangère.

Abou SARRA

Offres frauduleuses de cartes bancaires

La Banque Centrale de Tunisie (BCT) a appelé, jeudi, le grand public à ne pas répondre aux offres d'achat des cartes bancaires internationales commercialisées sur les réseaux sociaux, ajoutant que le phénomène a été notifié aux autorités compétentes.

La BCT a ajouté, dans un communiqué, que ses services ont constaté la présence de plusieurs comptes sur les réseaux sociaux commercialisant des cartes bancaires internationales permettant à leurs utilisateurs d'effectuer des achats sur des sites marchands étrangers et d'ouvrir des comptes en devises à l'étranger.

L'institution d'émission a appelé les utilisateurs à éviter toute relation avec ces comptes pour éviter les dangers d'escroquerie. De plus, ces pratiques enfreignent la législation en vigueur et la réglementation des changes et risquent d'être poursuivies en justice, précise la même source.

Corridor Kasserine/Sidi Bouzid/Sfax

un projet structurant pour réduire les disparités régionales



L'état d'avancement des programmes de coopération financière pour l'exercice 2024 et des projets de développement co-financés par la Banque mondiale (BM) ont été au coeur d'un entretien, vendredi après-midi, entre la ministre de l'Economie et de la Planification, Féryel Ouerghi et le directeur des opérations pour le Maghreb et Malte, de la Banque mondiale, Jesko Hentschel.

L'entretien a permis de passer en revue l'état d'avancement du projet de Corridor de développement économique "Kasserine/Sidi Bouzid/Sfax", un projet co-financé par la Banque mondiale et visant à réduire les disparités économiques régionales en améliorant la

qualité du transport routier et en facilitant l'accès au financement des PME sur le long du corridor. Ce projet "va créer une dynamique économique et de développement dans les régions ciblées d'autant plus qu'il permettra la mise en place d'une infrastructure développée qui incite à l'investissement et partant à la création de projets dans les zones de passage de la route ciblée par le dédoublement", indique un communiqué du département de l'Économie et de la Planification.

Les deux parties ont également évoqué le programme Amen Social, un programme de filet de sécurité intégré, co-financé également par la Banque mondiale outre des programmes

de coopération pour renforcer la sécurité alimentaire et sociale.

D'après le ministère de l'Economie, des projets dans plusieurs secteurs stratégiques seront présentés à la BM pour financement, dont des projets dans les domaines d'électricité, de l'eau, l'enseignement supérieur, la santé, la protection sociale et le renforcement de la sécurité alimentaire.

S'exprimant à cette occasion, le directeur pays de la Banque mondiale (BM), pour le Maghreb et Malte, Jesko Hentschel a réitéré "l'engagement de la Banque Mondiale à continuer son appui à la Tunisie pour la mise en oeuvre de ses projets de réforme et de développement prioritaires, faire face aux défis existants et réaliser un développement intégral et durable".

Pour mémoire, le projet de Corridor de développement concerne l'élargissement de la route nationale 13, sur une longueur de 187 km (Kasserine-Sidi Bouzid-Sfax) et l'amélioration des ouvrages d'art existant sur le parcours.



Accord commercial Tunisie-Turquie

vers un partenariat gagnant-gagnant renforcé

L'amendement de l'accord commercial de libre-échange signé entre la Tunisie et la Turquie a permis d'augmenter les exportations Tunisiennes vers ce pays de 7,3% et de réduire ses importations (Tunisiennes) de 5%, au cours de 4 premiers mois de 2024, a indiqué le Directeur de la coopération avec l'Europe au sein du ministère du Commerce et du développement des exportations Nabil Arfaoui.

Dans une interview réalisée au studio TV de l'agence TAP, le responsable a souligné que le département du Commerce effectuera une évaluation de cet amendement à la fin de l'année en cours, estimant, toutefois, que ce pas (amendement de l'accord)

ne constitue pas la solution pour équilibrer la balance commerciale bilatérale. Il a rappelé que l'accord de libre échange a entraîné une aggravation inattendue du déficit commercial, ce qui a poussé à identifier des moyens pour l'amender, comme la hausse des droits de douane sur une liste d'intrants importés du marché turc.

La Tunisie a augmenté, dans le cadre de la loi de finances 2024, les droits de douane sur une liste de produits industriels, une mesure qui a contribué à réduire les importations et à alléger le déficit commercial bilatéral avec la Turquie. Ce point fera l'objet d'une évaluation par le ministère du commerce à la fin de 2024, a-t-il ajouté.

Pour Arfaoui, la révision à la hausse des droits de douane n'est pas la solution. L'important c'est de renforcer les exportations tunisiennes vers la Turquie, d'autant plus que la qualité des produits tunisiens leur permettra de conquérir le marché turc.

La Tunisie œuvre, à travers l'amendement de l'accord commercial de libre échange avec la Turquie, à identifier des nouvelles pistes de coopération, dont l'incitation des investissements turcs en Tunisie qui demeurent encore faibles. Il s'agit également d'encourager les touristes turcs à visiter la Tunisie, indique Arfaoui, rappelant que seulement 16 mille touristes turcs ont visité la Tunisie l'année dernière.

La révision à la hausse des droits de douane n'est pas la solution. L'important c'est de renforcer les exportations tunisiennes vers la Turquie, d'autant plus que la qualité des produits tunisiens leur permettra de conquérir le marché turc.

Les données relatives au commerce extérieur révèlent une régression du déficit de la balance commerciale bilatérale de la Tunisie avec la Turquie à 951 millions de dinars, au cours des 4 premiers mois de 2024, contre 1029 millions de dinars durant la même période de 2022.

Répondant à une question relative à l'importance de l'accord de libre échange Tuniso/Turc, dans le cadre de la carte des accords régionaux signés par la Tunisie, Arfaoui a expliqué que cette dernière (La Tunisie) l'a signé en 2005 pour des raisons techniques liées au renforcement des exportations des produits tunisiens vers le marché européen. L'opération d'exportation sur le marché européen exige que les produits répondent aux critères d'appellation d'origine et à la complémentarité industrielle, a-t-il encore précisé.

La Tunisie importe de la Turquie des produits industriels, tels que le textile et les produits électroniques ainsi que les intrants, lesquels seront utilisés dans la production des produits finis et réexportés par la Tunisie sur le marché de l'UE.

De ce fait, la signature de cet accord avec la Turquie a permis à la Tunisie d'exporter des produits, soit dans les secteurs du textile ou des industries manufacturières, qui répondent aux critères d'appellation d'origine, a-t-il expliqué.

La Tunisie œuvre, à travers l'amendement de l'accord commercial de libre échange avec la Turquie, à identifier des nouvelles pistes de coopération, dont l'incitation des investissements turcs en Tunisie qui demeurent encore faibles.

La Tunisie et la Turquie tiendront le 5 juin 2024, un forum tuniso-turc à Istanbul. L'organisation de ce forum figure parmi les des principaux accords issus de l'amendement de l'accord commercial de libre échange signé en 2005 entre les deux pays.



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)

Tunisiens

Résidents à l'Étranger





Amélioration du déficit courant tunisien grâce aux exportations et aux transferts de fonds

La croissance du PIB de la Tunisie devrait atteindre 2,1% en 2024 et 2,9% en 2025, selon le rapport sur les Perspectives économiques en Afrique 2024, présenté jeudi à Nairobi, au Kenya, lors des Assemblées annuelles du Groupe de la Banque africaine

de développement (du 27 au 31 mai 2024).

L'inflation devrait s'élever à 7,1% en 2024 avant de décroître progressivement à 6,7% en 2025, à mesure que les pressions inflationnistes

mondiales s'atténuent, selon les prévisions de la BAD dans son rapport intitulé « Impulser la transformation de l'Afrique : la réforme de l'architecture financière mondiale ».

Le rapport, qui fournit chaque

année, des données et des analyses actualisées pour les décideurs africains afin de leur permettre de prendre des décisions éclairées, prévoit également un déficit budgétaire d'environ 6% en 2025, grâce au maintien de la discipline budgétaire.

La croissance du PIB de la Tunisie devrait atteindre 2,1% en 2024 et 2,9% en 2025.» - Rapport sur les Perspectives économiques en Afrique 2024 de la BAD

En revanche, le déficit du compte courant devrait se creuser progressivement pour atteindre 4 % en 2025, en raison des importations de biens d'équipement nécessaires pour stimuler la croissance économique.

Les perspectives économiques à moyen terme pourraient se détériorer en raison du risque élevé de surendettement entravant l'accès au financement extérieur, des tensions sociales causées par le coût élevé de la vie et des taux d'intérêt toujours élevés dans les économies développées, a expliqué la même source.

Toutefois, l'accélération des réformes, en particulier celles visant à améliorer la gouvernance des entreprises publiques, le climat des affaires et le contrôle des dépenses courantes pourrait stimuler la croissance et inverser la trajectoire de la dette, d'après la même source.

Parmi les mesures que la Tunisie pourrait mettre en œuvre pour accélérer la transformation structurelle, la BAD a cité le rétablissement de la viabilité des finances publiques afin d'obtenir le soutien des partenaires de développement et d'améliorer la perception des risques par les investisseurs.

Ils'agit également de l'accélération de la mise à niveau de l'industrie, l'amélioration du climat des affaires, le développement du capital humain, la facilitation de l'accès au financement et à la formalisation pour les micro, petites et moyennes entreprises et la numérisation et le renforcement de la résilience de son économie.

La BAD a rappelé par ailleurs que le taux de croissance du PIB a chuté à 0,4% en 2023, en raison de la sécheresse qui a touché le secteur agricole et d'une baisse de la demande intérieure.

L'inflation a continué à augmenter, atteignant 9,3% en 2023, alimentée par la hausse des prix

des produits de base. Malgré une charge fiscale de 24,5%, le déficit budgétaire est resté inchangé à environ 6,8% du PIB en 2023.

L'accélération des réformes, en particulier celles visant à améliorer la gouvernance des entreprises publiques, le climat des affaires et le contrôle des dépenses courantes pourrait stimuler la croissance et inverser la trajectoire de la dette.

Le déficit du compte courant est passé à 2,8% du PIB, en raison de la réduction des importations et de la résistance des exportations manufacturières, des recettes touristiques et des envois de fonds des travailleurs émigrés. L'amélioration du déficit du compte courant a renforcé les réserves de change (8,5 milliards de dollars à la fin 2023), a expliqué la BAD.

Mais le taux de change dinar-dollar américain, qui reste volatil, s'est déprécié au cours de l'année 2023. La dette publique, dont 60% sont extérieures, est passée de 77,6% du PIB en 2022 à 80,2% en 2023.



Chèques sans provision en Tunisie vers la fin des emprisonnements ?

La dépénalisation du chèque sans provision en Tunisie ne manquera pas de mettre un terme à la loi de la jungle dans le secteur des transactions financières, qui durant plusieurs années, ont ruiné des milliers de familles, d'investisseurs et de jeunes promoteurs et causé la perte de milliers d'emplois.

Adopté, mercredi 22 mai 2024 par un conseil des ministres, le projet de loi portant amendement des dispositions de l'article 411 du Code de commerce et du chapitre 96 du Code pénal, vise à alléger les sanctions (pénales et financières) en rapport avec les chèques sans provision et à examiner un éventuel remplacement de la peine de prison par une peine alternative.

Il prévoit, également, de criminaliser la réception d'un chèque de garantie, d'instituer le principe de cumul des peines prononcées lors d'un même procès, de réviser les peines de prison prononcées par différents tribunaux et élargir le champ des procédures de règlement pour l'étendre à la phase d'exécution des sanctions.

Contacté par l'agence TAP, l'expert comptable, Hamed Mama, a qualifié cet amendement de « bonne nouvelle pourvu qu'on arrive à mettre en place un système permettant une meilleure garantie au niveau du recouvrement de la dette, en adoptant par exemple le concept de chèque électronique, ou en introduisant l'utilisation des cartes bancaires... ».

Contrairement à cet expert comptable, Abderrazek Haouas, porte-parole de l'Association nationale des PME estime que cet amendement ne porte pas de nouveauté d'autant plus que l'Etat a l'intention de maintenir l'aspect de sanction.

La dépénalisation du chèque sans provision ne manquera pas de mettre un terme à la loi de la jungle dans le secteur des transactions financières.

« Il n'y a aucun ajout, ni amendement de l'article 411 en matière de criminalisation de la réception du chèque de garantie », rappelle encore le responsable.

Et d'ajouter que l'Association « a présenté une feuille de route qui malheureusement n'a pas été prise en compte par les autorités de tutelle ».

Un nouveau projet de loi décevant

Pour bon nombre de chefs d'entreprise, notamment, ceux déjà condamnés pour des chèques sans provision, le nouveau projet de loi est « une déception ».

Ons, jeune cheffe d'entreprise jadis prospère, vivant depuis plusieurs années cloîtrée chez elle, souligne que le problème aujourd'hui, ne réside pas dans l'amendement de l'article 411 du code de commerce, mais plutôt dans l'annulation des poursuites judiciaires.

Condamnée à 20 ans de prison pour chèques sans provision d'une valeur de 30 mille dinars, la jeune ancienne cheffe d'entreprise estime qu'il est urgent de décréter une amnistie et de libérer les prisonniers condamnés à plusieurs années de prison.

« Les procès pour chèques sans provision ont brisé des familles entières et causé la perte de dizaines de postes d'emploi », souligne Ons, appelant « à prendre une décision révolutionnaire qui tient compte

de ces histoires humaines et qui répond aux besoins de la conjoncture actuelle ».

Le projet de loi vise à alléger les sanctions (pénales et financières) en rapport avec les chèques sans provision et à examiner un éventuel remplacement de la peine de prison par une peine alternative.

Au niveau juridique, le projet de loi ne résoudra pas le problème

L'abolition de la peine d'emprisonnement n'aura pas un impact positif car l'émetteur du chèque, peut être en même temps bénéficiaire, dans d'autres opérations, affirme Wassim Ajengui, expert en sciences juridiques.

« Le défaut de paiement de ses débiteurs, rendra cet émetteur insolvable envers ses créanciers », a-t-il précisé, estimant que les nouvelles dispositions devraient ainsi être reformulées en urgence avant d'être adoptées par l'Assemblée des représentants du Peuple, car selon Ajengui, ces révisions proposées ne sont pas efficaces.

« Elles sont coincées entre

l'augmentation ou la réduction de la peine encourues », précise encore ce responsable, estimant que « l'aggravation de la sanction rend impossible le remboursement de la dette et sa réduction encourage les gens à émettre des chèques sans solde ».

Un chèque sans provision a généralement des conséquences négatives sur le citoyen car la pénalité vise le membre économiquement actif dans la société, ce qui signifie plus de dettes, souligne encore le responsable.

Selon des statistiques du ministère de la Justice, 204 personnes ont été incarcérées pour délit d'émission de chèque sans provision, à fin avril 2024, sur un total de 496 personnes placées en garde à vue.

Cet amendement est une bonne nouvelle pourvu qu'on arrive à mettre en place un système permettant une meilleure garantie au niveau du recouvrement de la dette.

Le département de la Justice fait état, par ailleurs, de 11.265 plaintes sur fond d'infractions liées à l'émission de chèques sans provision.



HORS-SÉRIE



L'Entreprise Digitale

Industrie cinématographique

Tarak Ben Ammar renforce son positionnement international à travers les remakes des films culte



Tarak Ben Ammar, vient de louer aux organisateurs des Jeux olympiques, les Studios de Paris, dont il est propriétaire pour toute la durée du festival sportif. Ce producteur tunisien, qui sort du lot, réussit avec brio en tant que producteur et distributeur dans un secteur qu'on dit "Œil du monde" et où il n'est pas aisé de monter les marches.


Imaginons une Tunisie avec 5 producteurs de films symbolisant en tant qu'entrepreneurs, tout comme Tarak Ben Ammar, la puissance économique et dotés comme lui de moyens conséquents à travers ses différentes entreprises et ses studios, ça ne sera pas fantasmer que de dire que les 638000 chômeurs pourraient trouver emploi. Ceci, si l'industrie culturelle revêtait l'importance qu'elle mérite dans un pays où les ressources naturelles se font de plus en plus rares et où le marché est plus qu'exigu mais qui regorge de techniciens

50 ans, 70 films tournés créant des milliers d'emplois directs et indirects et générant 900 millions de dollars injectés dans l'économie tunisienne et un seul producteur d'envergure internationale : Tarak Ben Ammar. En Afrique, c'est le Nigéria qui occupe le haut du peloton avec une moyenne de 1 500 à 2 200 films

chaque année et 600 millions de dollars par an venant d'un secteur qui emploie plus d'un million de personnes, ce qui en fait le deuxième employeur le plus important après l'agriculture. Autre précision : le Nigéria occupe la première place mondiale du podium des producteurs de films.

de cinéma de haute facture reconnus à l'international.

Tarak Ben Ammar, présent, cette année au 77ème Festival de Cannes, en compagnie de deux amis et partenaires de toujours, Georges Lucas, réalisateur de films emblématiques tels "La guerre des étoiles" et "Les aventuriers de l'arche perdue" et le talentueux Francis Ford Coppola réalisateur de la saga : "Le Parrain". Ben Ammar y présentait, à l'occasion, le film de science-fiction Megapolis réalisé par Coppola qu'il distribue en Italie.

 **“C’est grâce à cette relation avec les grands metteurs en scène que j’ai pu mettre notre pays sur la carte mondiale du cinéma”**

Lors de la cérémonie de clôture du Festival de Cannes, Coppola a, lui même remis, à George Lucas, père de la saga de « Star Wars » une Palme d'or d'honneur en hommage à son immense travail en tant que réalisateur, scénariste et producteur.

L'amitié des mordus du cinéma que sont Ben Ammar et Coppola ne s'arrête pas au 7ème art, Coppola, partage avec Ben Ammar sa tunisianité. La grand-mère du réalisateur italien est

d'origine tunisienne et témoignage de sa grande affection pour elle, Coppola lui a réservé une suite décorée à la tunisienne au "Palazzo Margherita", sis dans la petite ville sicilienne "Bernalda". Coppola s'est même mis à la cuisine tunisienne de laquelle il a présenté des échantillons à Tarak Ben Ammar lors de son passage à Napa Valley, preuve d'une grande ouverture sur les cultures d'autrui et de l'empreinte indélébile laissée par son aïeule. "C'est grâce à cette relation avec les grands metteurs en scène que j'ai pu mettre notre pays sur la carte mondiale du cinéma" affirme Tarak Ben Ammar, partenaire du groupe saoudien MBC qui tourne ses séries dans les studios du producteur tunisien à Hammamet.

Grâce à la guerre des Etoiles, tataouine a acquis une notoriété mondiale mais il y a aussi le film "Le patient anglais" qui a raflé 9 oscars en 1997, "Pirate" de Roman Polanski et tous les films produits en Tunisie et qui lui font plus de publicité que toutes les campagnes promotionnelles du ministère du Tourisme auxquelles, on a pourtant consacré, à une certaine époque, des centaines de millions de dinars.

Les industries culturelles, facteur de croissance

C'est dire l'importance des industries culturelles, leur impact

sur l'image d'un pays et les richesses qu'elles peuvent lui apporter et à tous les niveaux : rayonnement à l'international, acquisition d'une haute technicité et expertise dans un secteur qui évolue à la vitesse grand V usant de technologies complexes depuis prévisualisation virtuelle et l'intégration de la technologie numérique jusqu'à l'Autodesk Maya et Foundry Nuke et passant par Adobe Premiere Pro et Final Cut Pro, création de postes d'emplois et génération de revenus importants, d'où la nécessité pour la Tunisie de mettre en place une stratégie efficace pour le développement de l'industrie culturelle.

 **«Eagle Pictures», partenaire de Paramount a aussi signé avec Sony, un accord majeur en 2022 pour distribuer les films du studio en Italie et co-produire des films européens et internationaux et investit également dans le remake de "The Crow" de Rupert Sanders.»**

Tarak Ben Ammar, qui pense et rêve cinéma, a récemment acquis les droits de remake italien du succès français "Un Ptit truc en plus" ("A Little Something Extra") à travers sa firme "Eagle

Pictures”, principal distributeur indépendant d’Italie. Le film, une comédie familiale drôle et tendre d’Artus, a connu un immense succès au box-office français, avec plus de 3,4 millions de billets vendus en trois semaines.

L’histoire raconte celle d’un père qui cambriole avec son fils une bijouterie dans une petite ville. Cherchant un endroit pour se cacher, ils prennent un bus qui les conduit à un camp d’été pour jeunes adultes en situation de handicap. Ils découvrent alors leurs différences et deviennent de véritables amis. Le film est à la fois cocasse, émouvant et positif.

En plus des droits de remake, Eagle Pictures distribuera également le film en Italie. Eagle Pictures sortira également en

Italie le dernier film de Robert Zemeckis, intitulé “Here”. Ce film réunit l’équipe derrière “Forrest Gump”, avec le scénariste Eric Roth et les acteurs principaux Tom Hanks et Robin Wright. En outre, Eagle Pictures collaborera à nouveau avec Peter Farrelly, après la distribution de “Green Book”. Leur prochain projet, intitulé “I Play Rocky”, racontera l’histoire vraie de la façon dont Sylvester Stallone a pris un risque pour jouer le rôle principal dans “Rocky”. Le distributeur italien Eagle Pictures a également acquis les droits de “Mutiny”, un thriller d’action de Jean-François Richet avec Jason Statham, a signé un accord de financement en capital et de distribution avec MadRiver et aussi avec d’autres distributeurs indépendants tels IDC Distribution (Amérique

latine), Italia Film (Moyen-Orient), Leonine Studios (Allemagne et Autriche), Shochiku (Japon), SND (France) et Unicorn Media (Europe de l’Est).

“Eagle Pictures”, partenaire de Paramount a aussi signé avec Sony, un accord majeur en 2022 pour distribuer les films du studio en Italie et co-produire des films européens et internationaux et investit également dans le remake de “The Crow” de Rupert Sanders. Pendant le festival de Cannes, Tarak Ben Ammar n’a pas chômé, “Eagle Pictures” a acheté des projets de premier plan malgré une concurrence ardue.

Pourvu que ça dure.

Amel BelHadj Ali





Ennakl obtient la certification ISO 27001

Une Première dans le Secteur Automobile

Ennakl, acteur majeur du secteur automobile en Tunisie, marque une étape significative dans son engagement envers la sécurité de l'information en obtenant la certification ISO 27001. Cette norme internationale réputée confirme Ennakl comme le premier dans le secteur automobile à obtenir une telle reconnaissance, soulignant ainsi son rôle de pionnier dans le domaine.

Cette certification témoigne de l'engagement inébranlable d'Ennakl à protéger les données de ses clients et à maintenir des normes de sécurité de l'information exemplaires. Ennakl s'engage à innover constamment et à établir des standards

d'excellence, avec pour objectif l'amélioration continue de ses pratiques.

Ennakl met en place des processus rigoureux pour garantir la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données de ses clients. La gestion proactive des risques fait également partie intégrante de sa stratégie, avec une identification et une évaluation constantes des menaces pour mettre en œuvre des mesures de protection adaptées.

L'obtention de la certification ISO 27001 renforce la confiance des clients en la capacité d'Ennakl à gérer leurs informations de manière

sécurisée et professionnelle. Cette norme internationale garantit le respect des normes les plus strictes en matière de sécurité de l'information, offrant ainsi une tranquillité d'esprit supplémentaire à tous les partenaires et clients d'Ennakl.

Ennakl tient à exprimer sa gratitude envers tous ses employés pour leur dévouement et leur travail acharné, ainsi qu'envers ses partenaires et clients pour leur soutien continu. Cette réalisation remarquable témoigne de la confiance et de la collaboration indispensables à la réussite d'Ennakl dans son engagement envers l'excellence et la sécurité de l'information.

DÉCOUVREZ NOTRE NOUVEAU SITE WEB

www.ennakl.com



ENNAKL
OCCASIONS



SKODA

SEAT

PORSCHE

CUPRA

RENAULT
TRUCKS

ENNAKL
AUTOMOBILES



Comar Assurances

L'offre « Globale Embarcation de Plaisance » vous protège contre tous les risques

Protégez votre Passion pour la Navigation avec Notre Assurance Bateau

En tant que passionné de navigation, que vous soyez propriétaire d'un bateau à moteur ou à voile, vous savez que certaines situations peuvent vous

empêcher de profiter pleinement de votre temps en mer. Les imprévus tels que les accidents, les tempêtes, les incendies ou encore les vols peuvent transformer une journée idéale en cauchemar. C'est pourquoi notre compagnie d'assurance propose une couverture complète pour

vous protéger, vous et votre embarcation, contre ces risques. Les Principaux Risques Couverts:

Accidents : Que ce soit un échouement, une rupture de l'amarre ou une perte en mer, à terre ou durant la navigation, notre assurance vous offre une



protection complète pour ces incidents.

Tempêtes : Les conditions météorologiques peuvent être imprévisibles et dangereuses. Que vous soyez en mer ou à quai, notre assurance vous assure une tranquillité d'esprit face aux tempêtes.

Incendies : Un incendie peut se déclarer à tout moment, endommageant gravement votre bateau. Nous garantissons une prise en charge rapide et efficace des dommages causés par le feu. Vol : Protégez votre embarcation ainsi que vos équipements et votre mobilier contre le vol avec notre couverture spécialement conçue pour les propriétaires de bateaux.

Dommages aux Passagers : La sécurité de vos passagers est primordiale. Notre assurance couvre les dommages corporels subis par les personnes à bord. Responsabilité Civile : En cas d'accident causé par votre bateau, notre assurance prend en charge votre responsabilité civile, vous protégeant contre les conséquences financières d'éventuels litiges.

Un Ensemble de Garanties pour Vous Sécuriser :

Dommages, Pertes et Vol : Nous couvrons les dommages, pertes et vols survenant en cours de

navigation, de séjour à flot ou à terre, ainsi que durant les transports terrestres.

Mobilier et Effets Personnels : Notre assurance prend en charge les pertes et avaries causées au mobilier, objets et effets personnels se trouvant à bord de votre embarcation.

Frais de Retiretment, Recherche, Assistance et Sauvetage : En cas d'incident, nous remboursons les frais engagés pour le retiretment, la recherche, l'assistance et le sauvetage de votre bateau.

Pourquoi Choisir Notre Assurance?

Nous comprenons la passion et l'investissement que représente la possession d'un bateau. Notre mission est de vous permettre de naviguer l'esprit tranquille, en sachant que vous êtes couvert contre les imprévus. Avec notre expertise et notre engagement à fournir un service client exceptionnel, vous pouvez être sûr que nous serons à vos côtés, en toutes circonstances.

Pour plus d'informations sur nos offres d'assurance bateau, veuillez visiter notre site web : <https://www.comar.tn/particuliers/globale-embarcation-de-plaisance> ou nous contacter au **71 340 899**

TRE

Un projet de loi sur le financement du budget de l'Etat ainsi qu'un projet de décret accordant des avantages fiscaux au profit des Tunisiens à l'étranger ont été au centre d'une réunion du conseil des ministres tenue, lundi, à la Kasbah, par le chef du gouvernement, Ahmed Hachani, au nom du président de la République, Kais Saïed.

S'agissant du projet de décret, il vient fixer avec précision les modalités et les conditions d'octroi des avantages fiscaux accordés au profit des Tunisiens à l'étranger.

Pour rappel, l'article 24 de la loi de Finances 2024 accorde aux Tunisiens établis à l'étranger des avantages fiscaux en vertu desquels ils auront désormais droit, une fois tous les 10 ans, de bénéficier de la franchise totale ou partielle des droits et taxes dus à l'importation ou à l'acquisition sur le marché local d'un motorcycle, d'un véhicule automobile de tourisme ou à usage professionnel ainsi que les véhicules tout-terrain dont le poids total n'excède pas trois tonnes et demie (3,5 tonnes).

Le projet de décret en question vise à s'aligner sur les révisions introduites sur le code des douanes et le décret 1995-197 du 23 janvier 1995 fixant les avantages fiscaux au profit des tunisiens résidents à l'étranger et les conditions de leur octroi.

Best PR

Alpha Hyundai Motors

Republic of Tunisia



Hyundai Tunisie honorée par le Label «Best PR» lors de la convention régionale de Hyundai MotorCompany à Jakarta

Alpha Hyundai Motor, distributeur officiel de la firme automobile sud-coréenne Hyundai en Tunisie pour les véhicules particuliers est fière d'annoncer qu'elle a été distinguée par le prestigieux label « Best PR » lors de la convention régionale de Hyundai MotorCompany, tenue à Jakarta les 14 et 15 mai 2024. Cet événement de grande envergure a réuni des participants de plus de 60 pays de la région MEA (Moyen-Orient et Afrique), mettant en lumière les meilleures

pratiques et performances dans le domaine des relations publiques.

Cette reconnaissance exceptionnelle témoigne de l'excellente relation qu'Alpha Hyundai Motor Tunisie entretient avec ses clients, ses partenaires et les médias, ainsi que de ses performances remarquables en matière de communication et de gestion de l'image de marque. Elle souligne également son engagement continu à maintenir

les standards les plus élevés de transparence et d'engagement envers son public.

Cette distinction s'ajoute aux palmarès de Alpha Hyundai Motor Tunisie. En effet, l'entreprise a été élue Service Clients pour la troisième année consécutive et est le leader du marché automobile en Tunisie pour la deuxième année consécutive et continue à l'être à fin Avril 2024. De plus, Alpha Hyundai est reconnue comme une

société respectant les droits des consommateurs, ayant obtenu ce label pour la deuxième année consécutive.

En février 2023, Hyundai Motor Company avait choisi la Tunisie pour le lancement régional du modèle Venue en Tunisie, démontrant encore une fois de l'excellente relation avec son distributeur en Tunisie Alpha Hyundai Motor et son engagement continu à offrir des véhicules innovants et de haute qualité. L'entreprise a également produit un film promotionnel à l'occasion de la visite du robot SPOT en Tunisie, qui a eu un impact positif sur l'image de la Tunisie à l'échelle internationale.

Lors de la dernière édition de la convention régionale, Alpha Hyundai Motor Tunisie avait déjà été honorée par le « Best Marketing Award », soulignant ainsi son engagement envers l'innovation et l'excellence en matière de marketing.

Alpha Hyundai Motor Tunisie tient à remercier Hyundai Motor Company pour cette reconnaissance et réaffirme son engagement à offrir des produits et services de la plus haute qualité. Hyundai Tunisie dédie ces succès à ses clients, ses partenaires et ses employés dont le soutien et le dévouement continuent de propulser l'entreprise vers de nouveaux challenges.



Cérémonie de signature de la convention entre la BTE et Insight Plus

La BTE s'associe avec la startup Insight plus et entre dans une nouvelle ère d'innovation et de digitalisation avec l'adoption de la plateforme Exsys

La Banque de Tunisie et des Émirats (BTE) et Insight Plus, une startup Fintech tunisienne de renommée labellisée en juin 2019, ont officiellement signé une convention stratégique visant à optimiser le mode opératoire sur le marché de change BBE / opérateurs de change.

Cette collaboration stratégique marque une étape importante dans l'engagement de la Banque de Tunisie et des Émirats à adopter les dernières innovations

technologiques pour répondre aux besoins du marché financier tunisien.

En adoptant la plateforme Exsys, la banque est en mesure de fonctionner en mode On Demand et en temps réel sur le marché de change, offrant ainsi une expérience de trading optimisée et une gestion efficace des opérations.

En tant qu'institution financière engagée dans l'avenir, la BTE est déterminée à offrir à ses clients une expérience bancaire exceptionnelle, en combinant les avantages de la technologie numérique avec un service client de qualité supérieure.



CSR POWER FORUM 2024

Ooredoo Tunisie honorée en tant que meilleure initiative prometteuse dans le secteur des télécommunications

Ooredoo Tunisie est fier d'annoncer sa distinction en tant que meilleure initiative prometteuse dans le secteur des télécommunications lors de la troisième édition de CSR Power Forum 2024. Cette reconnaissance prestigieuse fait suite aux efforts exemplaires de Ooredoo tout au long de l'année, démontrant un engagement indéfectible en matière de responsabilité sociale des entreprises.

Ooredoo Tunisie s'est distingué par ses contributions remarquables à travers le programme "Tounes T3ich", qui incarne l'engagement de l'entreprise à favoriser un

changement positif dans les communautés à travers la Tunisie. Le programme, reconnu pour son approche multifacette, aborde des piliers clés tels que la durabilité environnementale, le bien-être social, l'éducation et les soins de santé.

Sur cette réussite, Mansoor Rashid Al-Khater, le CEO de Ooredoo Tunisie a exprimé sa gratitude, déclarant : "Chez Ooredoo Tunisie, notre mission est de faire une différence significative dans la vie des gens et de soutenir la société que nous servons. Cette reconnaissance réaffirme notre engagement à atteindre ceux dans le besoin et à

favoriser un changement positif à travers la Tunisie. Nous sommes fiers d'être à l'avant-garde du travail social qui fait vraiment la différence."

Le Forum international de la RSE, organisé par AM Media Plus, a servi de plateforme prestigieuse où Ooredoo Tunisie a été honoré pour ses initiatives remarquables. L'événement, un carrefour de leadership éclairé et d'innovation en matière de responsabilité sociale des entreprises, a fourni un cadre idéal pour mettre en valeur les contributions significatives de Ooredoo à la société.

Wifak Bank renforce la sécurité de ses systèmes d'information et adhère aux services du CERT Bancaire du CBF



Dans le but de renforcer la sécurité de son système d'information et de prévenir les attaques ciblées, Wifak Bank a signé, le 23 mai 2024, une convention d'adhésion aux services managés du CERT (Computer Emergency Response Team) du Conseil Bancaire et Financier (CBF), en complément des efforts déployés par ses équipes internes.

Cette convention annuelle, grâce à laquelle Wifak Bank bénéficiera d'un ensemble de services développés par le CERT (Tunisian Financial CERT), a été signée par Mme Sonia Gharbi Sahli, Déléguée Générale du CBF, et M. Mohamed Mellousse, Directeur Général de Wifak Bank.

Mme Gharbi Sahli a indiqué

à cette occasion que « cette collaboration en matière de sécurité de l'information permettra à Wifak Bank de renforcer son niveau de sécurité et de partager l'expérience et l'expertise technique avec les différents acteurs du secteur financier tunisien ». Elle a également souligné l'importance de cette mutualisation des services du CERT Bancaire pour le secteur bancaire et financier, permettant une meilleure résilience collective face aux cybermenaces.

« Cette convention confirme l'engagement de Wifak Bank à se doter d'un cadre solide de lutte contre les cyber-attaques dans un contexte où il est essentiel de renforcer notre sécurité face à l'augmentation des attaques

cybernétiques, tant au niveau local qu'international », a déclaré pour sa part M. Mohamed Mellousse.

Grâce à cette collaboration, Wifak Bank bénéficiera d'une gamme de services fournis par le CERT bancaire du CBF, notamment le service SOC (Security Operation Center), le monitoring, le traitement d'incidents, la veille sur les cybermenaces ainsi que des programmes de sensibilisation, de formation et de développement des compétences.

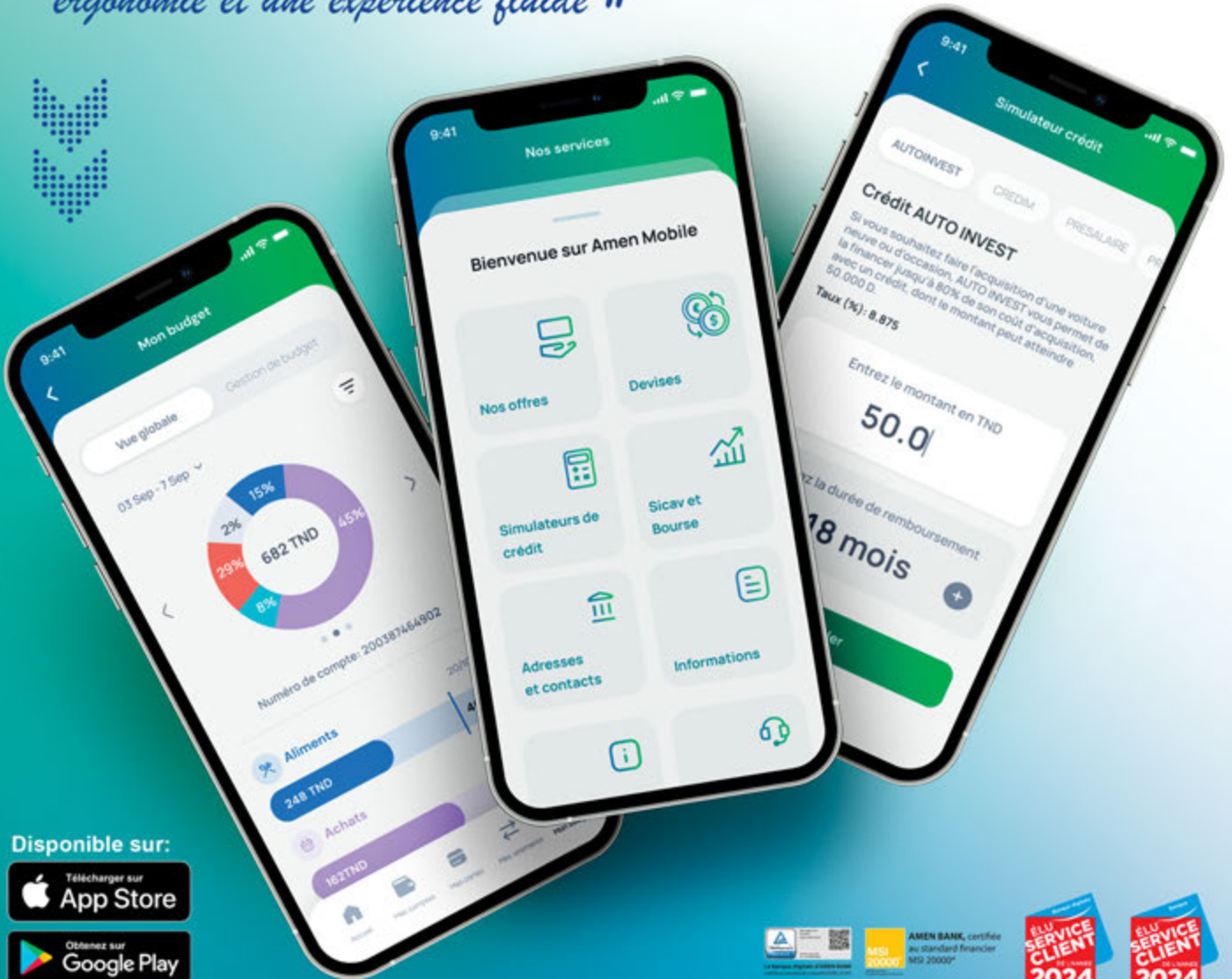
« Cette synergie contribuera au renforcement continu de l'orientation client engagée par Wifak Bank en termes de qualité de service assuré, de sécurité des données personnelles, argent et autres informations des clients. Par ailleurs, ce partenariat avec le CBF reflète le nouveau positionnement de la Banque, dans le cadre de sa vision prospective fédérant la transformation digitale et la maximisation de la sécurité. », a encore ajouté le Directeur Général de Wifak Bank

بنك الأمان
AMEN BANK
Le Partenaire de votre Succès



VOTRE ESPACE AMEN MOBILE FAIT PEAU NEUVE

" Avec un nouveau design, une meilleure ergonomie et une expérience fluide "



Disponible sur:



AMEN BANK, certifiée
au standard financier
MSI 20000*





GITEX AFRICA Morocco 2024

l'avenir numérique de l'Afrique en vedette à Marrakech

Exposition et conférence de trois jours du 29 au 31 mai à Marrakech, Maroc, mettant en lumière l'avenir numérique de la région et les opportunités technologiques.

Marrakech, Maroc : GITEX AFRICA Morocco 2024, le plus grand et le plus reconnu des événements technologiques et start-ups du continent, a débuté ce mercredi (29 mai), abordant les opportunités numériques et la croissance économique de l'Afrique avec un programme intensif de trois jours réunissant certains des experts

technologiques les plus influents, des innovateurs pionniers, des décideurs politiques, des leaders gouvernementaux et des investisseurs.

Placé sous le haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, organisé sous l'égide du Ministère de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration et en partenariat avec l'Agence de Développement Digital (ADD), GITEX AFRICA Morocco est organisé par KAOUN International, la filiale internationale du Dubai World Trade Centre et organisateur de

GITEX, la plus grande marque d'événements technologiques au monde.

Son Excellence Aziz Akhannouch, Chef du Gouvernement du Royaume du Maroc, a présidé la cérémonie d'ouverture du salon qui se déroulera jusqu'au 31 mai, accueillant plus de 1400 entreprises technologiques exposantes et start-ups, plus de 350 investisseurs de premier plan, plus de 600 conférenciers et 100 entités gouvernementales, tout en réunissant des dizaines de milliers de participants provenant de plus de 130 pays.

S.E. Aziz Akhannouch a rejoint la scène principale de l'événement le plus attendu aux côtés de dignitaires et de ministres venus d'Afrique et du monde entier lors de la cérémonie d'inauguration, y compris S.E. Dr Ghita Mezzour, Ministre de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration du Maroc ; S.E. Hamad Obaid Al Mansoori, Directeur Général de l'Autorité Digitale de Dubaï ; M. Chakib Alj, Président de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) ; M. Sidi Mohammed Drissi Melyani, Directeur Général de l'Agence de Développement Digital du Maroc ; M. Lacina Koné, PDG de Smart Africa ; et Mme TrixieLohMirmand, PDG de KAOUN International, organisateur de GITEK AFRICA Morocco.

«La transformation numérique n'est pas seulement un 'luxe' technologique mais un moteur essentiel pour renforcer la coopération entre les pays africains.

Dans son discours, le Chef du Gouvernement a souligné le rôle de la technologie et de l'innovation pour promouvoir des alliances importantes pour l'avenir du continent : « *La transformation numérique n'est pas seulement un luxe technologique mais un*

moteur essentiel pour renforcer la coopération entre les pays africains. Elle offre des solutions concrètes aux défis auxquels le continent est confronté, stimule le développement durable et crée un environnement favorable à l'approfondissement de l'intégration entre les pays africains.

« *Adopter et promouvoir cette transformation est donc d'une importance capitale pour réaliser le plein potentiel de l'Afrique au 21ème siècle. À cet égard, l'exposition GITEK AFRICA constitue une plateforme privilégiée pour discuter des principaux catalyseurs permettant au continent africain de se positionner en tant que consommateur et producteur de technologies numériques* », a ajouté Son Excellence.

Partageant un sentiment similaire, le Directeur Général de l'Autorité Digitale de Dubaï, S.E. Hamad Obaid Al Mansoori, a déclaré : « Le Royaume du Maroc et les Émirats Arabes Unis ont choisi la voie de la révolution numérique et ont formulé leurs choix sur la base de l'intérêt de l'être humain dans le cadre du développement durable. Basés sur le processus de transformation numérique que nous avons mis en œuvre à Dubaï depuis le tournant du millénaire, nous regardons l'expérience marocaine avec admiration et appréciation,



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)

notamment dans le domaine du renforcement de la coopération régionale et internationale et de la construction de ponts pour remplacer les frontières étroites.

Soutenir la croissance de l'Afrique en tant que puissance technologique et d'IA est essentiel à l'industrialisation et à la croissance du continent et pour la création d'emplois dans un continent dont la population doublera d'ici 2050

« Cela confirme que le monde d'aujourd'hui est devenu un petit village et que la bataille pour le développement durable est notre bataille. Les réalisations individuelles, aussi réussies soient-elles, restent incomplètes si elles n'appartiennent pas à tous, car le monde d'aujourd'hui est interconnecté d'une manière jamais vue auparavant », a ajouté Al Mansoori.

Pour sa part, S.E. Dr Ghita Mezzour, Ministre de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration du Maroc, a souligné la croissance exceptionnelle du nombre de startups au Maroc et en Afrique, dont des centaines exposent à

GITEX AFRICA Morocco 2024 : *« Au cours de l'année écoulée, nous avons vu émerger de nombreuses startups au Maroc et en Afrique en général et je suis fière de voir beaucoup d'entre elles représentées ici aujourd'hui. Et cela n'est pas surprenant, car beaucoup de choses se sont passées dans le monde de la technologie depuis l'année dernière. »*

Son Excellence a également mentionné l'importance de la technologie de l'IA en Afrique pour transformer l'économie de la région et relever les défis du continent : *« Je vous laisserai imaginer à quoi ressembleront nos économies et nos vies dans les prochaines années. Soutenir la croissance de l'Afrique en tant que puissance technologique et d'IA est essentiel à l'industrialisation et à la croissance du continent et pour la création d'emplois dans un continent dont la population doublera d'ici 2050. 50% des Africains auront moins de 25 ans d'ici là. »*

On dit que l'Afrique est la dernière frontière de la croissance mondiale et avec l'avènement de l'IA, les opportunités et l'impact sur l'Afrique sont immenses.

Sidi Mohammed Drissi Melyani, Directeur Général de l'Agence de Développement Digital, a souligné l'importance des secteurs privé et public pour accélérer la transformation numérique en déclarant : *« L'organisation de la deuxième édition de GITEX AFRICA Morocco par notre pays est une occasion précieuse de reconnaître les efforts considérables déployés par tous les acteurs du développement digital, qu'ils soient des administrations ou des organismes publics ou des entreprises privées. Cette révolution technologique, à laquelle tous les écosystèmes avec leurs diverses spécialités participent activement, montre à quel point notre entreprise met en avant l'intégration de la technologie et de la digitalisation des services rendus. »*

GITEX AFRICA Morocco favorise l'industrie technologique dans la dernière frontière de la croissance mondiale

S'adressant à l'audience, l'organisateur de GITEX AFRICA Morocco, Trixie Lohmirmand, PDG de KAOUN International, a célébré la croissance accélérée de l'événement phare africain : *« Un an plus tard, alors que nous nous réunissons ici, GITEX AFRICA a doublé de taille. Nous occupons maintenant 20 halls.*



GITEX AFRICA au Maroc n'est pas seulement le plus grand salon technologique et de start-ups en Afrique, mais il est aussi comparable à certains des plus grands et des plus renommés salons technologiques et de start-ups en Europe, voire plus grands. GITEX AFRICA avec le Maroc a transcendé les continents.

« Si nous avons demandé à ChatGPT il y a deux ans si nous pouvions créer le plus grand salon technologique et de start-ups jamais réalisé en Afrique avec tous les algorithmes à notre disposition, je ne suis pas sûr qu'il aurait prédit notre succès d'aujourd'hui. On dit que l'Afrique est la dernière frontière de la croissance mondiale et avec l'avènement de l'IA, les opportunités et l'impact sur l'Afrique sont immenses. Nous vous promettons que les opportunités ici sont illimitées », a conclu Lohmirmand.

GITEX AFRICA Morocco se tiendra jusqu'au 31 mai à Marrakech, offrant plus de 280 heures de contenu immersif, y compris des discussions de panels stimulantes, des sessions exclusives et des discours d'ouverture de certains des noms les plus puissants de la technologie. L'exposition présentera également les derniers développements des géants de

la technologie, des licornes, des start-ups et des scale-ups en Afrique. Plus d'informations sont disponibles sur www.gitexafrica.com.

À propos de KAOUN International

KAOUN International est une société d'événements indépendante et une filiale à part entière du Dubai World Trade Centre (DWTC) créée pour organiser et gérer des événements à l'international. Dérivé du mot arabe « univers », la mission de KAOUN International est de « Créer des connexions illimitées » pour les industries et les marchés dans lesquels elle opère. Créée pour tirer parti des 40 ans de legacy de gestion d'événements de DWTC et stimuler les opportunités futures du secteur MICE dans la région MENASA, KAOUN International propose des expériences en direct révolutionnaires qui créent des connexions d'affaires robustes, créent des opportunités et stimulent la croissance économique, en s'appuyant sur le vaste portefeuille d'événements commerciaux et grand public de DWTC couvrant plusieurs secteurs, y compris la technologie, l'alimentation et l'hôtellerie, la radiodiffusion et le satellite, l'automobile, le développement des talents et les loisirs maritimes.

Diabète

Des chercheurs ont souligné qu'une alimentation déséquilibrée est à l'origine de 95% des cas de diabète de type 2 dans le monde.

D'après l'analyse des données recueillies dans 184 pays entre les années 1990 et 2018, une alimentation déséquilibrée est la principale cause de ce type de diabète, selon Science Alert.

Le diabète de type 2 est une maladie chronique qui survient lorsque l'organisme ne peut pas produire suffisamment d'insuline ou l'utiliser efficacement. Les personnes atteintes de diabète de type 2 ont besoin d'un traitement pour contrôler leur taux d'insuline et de sucre dans le sang.

Un manque d'insuline, une hormone produite par le pancréas qui contrôle la quantité de glucose dans le sang, entraîne l'incapacité de l'organisme à absorber le glucose des aliments et des niveaux élevés de glucose dans le sang. Avec le temps, ces taux élevés peuvent endommager les vaisseaux sanguins et réduire l'apport d'oxygène et de sang riche en nutriments aux organes et aux nerfs du corps.

Ce type de diabète est généralement observé chez les adultes, mais il peut également toucher les enfants ou les adolescents, en particulier ceux qui sont atteints d'obésité



Coût des travailleurs en Tunisie

Jusqu'à 77% moins cher qu'en France et en Allemagne

La Tunisie détient les coûts nets annuels des ressources humaines les plus bas par rapport à un échantillon composé de 8 pays à savoir la Roumanie, la Bulgarie, le Maroc, l'Italie, l'Espagne, l'UK, la France et l'Allemagne, c'est ce qui ressort d'un rapport sur « Les Coûts des facteurs en Tunisie 2024 » publié au début de l'année par la FIPA.

Le rapport se base sur une comparaison entre les coûts nets annuels de certains profils en Tunisie (Analyste support informatique, Ingénieur

électronique, Directeur de développement commercial, Chef d'équipe R&D, Ingénieur robotique, Opérateur de production) et leurs coûts dans les pays composant l'échantillon. Ce document décrit ainsi une compétitivité basée sur les bas coûts de ces catégories de travailleurs.

Pour un analyste support informatique qui fournit un support de première ligne, s'occupe du service d'assistance, forme les utilisateurs et installe également, les systèmes informatiques, la

Tunisie détient les coûts nets annuels les plus bas et qui sont de l'ordre de 6 587 € (1€ = 3,38 dinar tunisien). Le rapport estime ainsi que cette catégorie de travailleurs en Tunisie est 76% plus "compétitive" que la moyenne de l'échantillon qui est de l'ordre de 26 966 € par an.

L'ingénieur électronique, lui, conçoit, développe et teste des composants, dispositifs, systèmes ou équipements électroniques de tous genres. Il peut être spécialisé dans au moins un des domaines

de l'ingénierie de contrôle, de l'instrumentation, du traitement du signal et/ou de l'ingénierie des télécommunications. Pour cette catégorie aussi, la Tunisie détient les coûts nets annuels les plus bas de l'échantillon avec 15 153 €. Selon le rapport, cette catégorie de travailleurs en Tunisie est ainsi 67% plus "compétitive" que la moyenne de l'échantillon qui est de 46 117 € par an.

La Tunisie détient, par ailleurs, les coûts nets annuels les plus bas (13 842 €) pour la catégorie des directeurs de développement commercial, dont la mission consiste à identifier et développer des sources de référence, nouvelles et existantes, pour développer des relations et multiplier les opportunités d'affaires et qui sont aussi responsables du maintien des relations de travail avec les clients existants afin de garantir leur rétention. Cette catégorie

de travailleurs en Tunisie est 67% plus "compétitive" que la moyenne de l'échantillon qui est de 42 779 € par an.

La Tunisie figure aussi en bas de l'échelle pour la catégorie des chefs d'équipe R&D. Le chef d'équipe R&D est responsable du développement et de l'amélioration de produits ou de nouveaux systèmes. Il dirige une équipe sur un projet ou une partie d'un projet de recherche de complexité moyenne. Avec des coûts nets annuels de l'ordre de 16 854 €, cette catégorie est 66% plus "compétitive" que la moyenne de l'échantillon qui est de 49 950 € par an.

Les ingénieurs en robotique tunisiens sont aussi les moins payés par rapport à leurs homologues dans les pays de l'échantillon. L'ingénieur en robotique est responsable de la conception, des tests et de la

construction de robots. Il utilise des systèmes de conception et de dessin assistés par ordinateur et de fabrication assistée par ordinateur (CADD/CAM) pour effectuer leurs tâches. Il détermine les besoins particuliers de chaque application et personnalise le robot. Il planifie aussi les programmes informatiques adaptés à l'installation du robot. Avec des coûts nets annuels de 17 196 €, cette catégorie de travailleurs en Tunisie est 66% plus "compétitive" que la moyenne de l'échantillon (51 091 € par an).

Pour une qualification «moyenne» telle que celle d'un opérateur de production, la Tunisie arrive également en dernier rang avec des coûts nets de 5 843 €. Cette catégorie en Tunisie est ainsi 77% plus compétitive que la moyenne de l'échantillon qui est de 26 408 € par an.



Investissements étrangers Pour une stratégie de «branding» pour la Tunisie



NOUVEAU
numéro
À TÉLÉCHARGER



Bourse de Tunis

Le Tunindex termine la semaine sur une note haussière



La Bourse de Tunis a terminé la semaine du 27 au 31 mai 2024 sur une note haussière. Tiré vers le haut par la bonne performance de l'indice bancaire (+1,4%) et de celui de l'assurance (+4,4%), le Tunindex a terminé la semaine sur une progression hebdomadaire de 1,2% pour s'établir à 9487,79 points, ramenant ainsi sa performance depuis le début de l'année à +8,4%, rapporte l'intermédiaire en Bourse, Tunisie Valeurs.

Sur le front des échanges, même en l'absence de transactions de bloc, les volumes ont été assez soutenus, dynamisés, essentiellement, par le titres Hannibal Lease et Délice Holding. Les échanges ont totalisé une enveloppe de 37,1 MD, soit un

volume journalier moyen de 7,4 MD.

Le titre OTH s'est retrouvé en haut du podium. L'action de la holding a affiché la meilleure performance de la semaine, se hissant de 9,9% à 8,210 D, dans un flux de 3,6 MD.

Le titre SAM a figuré parmi les plus grands gagnants de la semaine. L'action du spécialiste en mobilier de bureau a progressé de 6,4% à 5,990 D, en drainant un volume 190 mille dinars sur l'ensemble de la semaine.

Le titre ARTES s'est retrouvé en queue du peloton. La valeur a reculé de 11% à 6,500 D, dans un volume d'échange de 203 mille dinars.

Amassant un volume de 8,6 MD, le titre HANNIBAL LEASE a été le plus échangé sur la semaine, accaparant, à lui seul, 23,2% du volume échangé sur le marché.

Les nouvelles du marché**SOTUVER : Une croissance de 6% du chiffre d'affaires en 2023**

La Société Tunisienne de Verreries (SOTUVER) a publié ses états financiers relatifs à l'exercice 2023. Le leader de l'industrie du verre a annoncé une croissance de 6% de son chiffre d'affaires en 2023, à 166 MD. L'activité export, représentant plus de 70% des ventes de 2023, a affiché une croissance de 23%, alors que les revenus sur le marché local ont baissé de 19%. L'exercice 2023 s'est soldé par un résultat net de 38,2 MD, contre 30,8 MD en 2022, soit une croissance de 23,6%. En effet, la société a profité d'une forte hausse de ses produits de placements, passant de 2,2 MD à 6,1 MD, ainsi que de profits exceptionnels de 3,4 MD.

Devises, Taux, Indicateurs

Cours moyens des devises cotées en Dinar Tunisien

04/06/2024

MONNAIE	SIGLE	UNITÉ	VALEUR
DINAR ALGÉRIEN	DZD	10	0,2312
DOLLAR CANADIEN	CAD	1	2,2717
DOLLAR DES USA	USD	1	3,1070
LIVRE STERLING	GBP	1	3,9689
YEN JAPONAIS	JPY	1000	20,0606
DIRHAM MAROCAIN	MAD	10	3,1277
FRANC SUISSE	CHF	10	34,8701
EURO	EUR	1	3,3836
DINAR LIBYEN	LYD	1	0,6418
Yuan Chinois	CNY	1	0,4289

Cours moyens à terme en Dinar Tunisien

PERIODE	USD	EUR
3 MOIS	3,1428	3,4314
6 MOIS	3,1814	3,4857

Cours de devises en dinar Tunisien

Moyenne des cours du marché interbancaire (annuel)
2015 - 2023



7,97%
TMM
05/06/2024

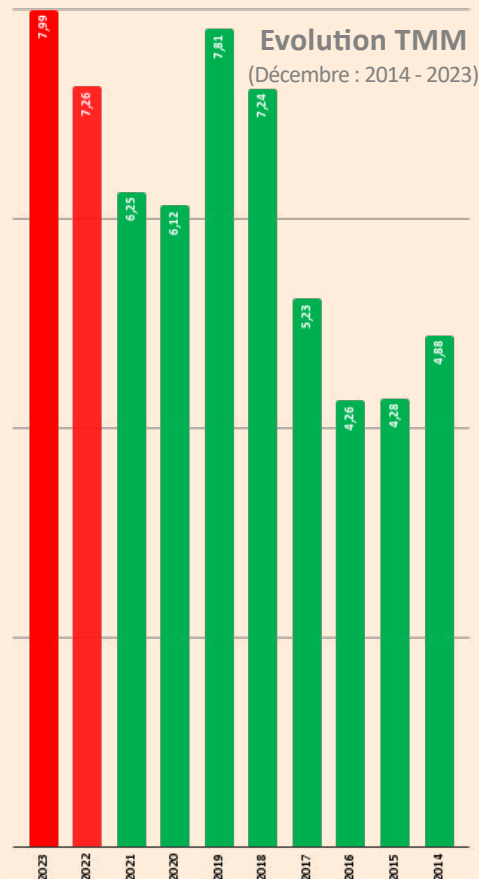
8,00%
TID
05/06/2024

7,97%
TMM
Avril 2024

7,00%
TRE
Mai 2023

22,975
Milliard
Avoirs en devise
05/06/2024

106
Jours
d'importations
05/06/2024



Tunindex

9 487,79

Var. Année **8,42 %**
31/05/2024

Tunindex 20

4 249,88

Var. Année **11,09 %**
31/05/2024

Volume semaine **38,273** Million DT

Capitalisation **25,27** Milliard DT

PER marché **9,76**
(Avril)

INDICES SECTORIELS

Code ICB		INDICE	Var An
8000	Sociétés Financières	7 251,70	10,69%
8300	Banques	6 796,43	11,41%
8500	Assurances	13 681,54	-3,93%
8700	Services Financiers	10 844,27	18,07%
5000	Services aux Consommateurs	2 940,08	-2,08%
5300	Distribution	4 632,09	-2,08%
3000	Biens de Consommations	7 875,25	12,15%
3500	Agro-Alimentaire et Boissons	10 174,75	16,56%
3700	Produits Ménagers et de Soins Personnel	2 147,91	-1,07%
2000	Industries	1 581,23	-4,70%
2300	Batiment et Matériaux de Constructions	642,71	-9,16%
1000	Matériaux de Base	3 919,57	0,37%

+ FORTES HAUSSES DE LA SEMAINE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
ONE TECH HOLDING	8,210	9,87%
SOTEMAIL	1,660	6,41%
ATELIER MEUBLE INT	5,990	6,39%
STAR	155,000	6,16%
MPBS	5,200	6,12%

+ FORTES BAISES DE LA SEMAINE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
ARTES	6,500	-10,96%
SANIMED	1,180	-7,81%
ELECTROSTAR	0,380	-7,32%
BTE-ADP	3,550	-7,31%
ATB	3,120	-6,59%

+ FORTES BAISES DE L'ANNEE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
SOTEMAIL	1,660	-47,13%
UADH	0,390	-40,00%
MAGASIN GENERAL	5,140	-35,67%
ALKIMIA	19,450	-34,67%
TELNET HOLDING	5,140	-33,25%

+ FORTES HAUSSES DE L'ANNEE

	CLÔTURE	VAR. AN
SOTETEL	5,440	51,11%
LAND'OR	8,570	42,88%
ATELIER MEUBLE INT	5,990	36,14%
ELECTROSTAR	0,380	35,71%
SPDIT-SICAF	11,350	33,53%



w m c
HORS-SÉRIE

iPad Pro

SPECIAL
ASSURANCES
LE GUIDE DU MARCHÉ DES ASSURANCES
EN TUNISIE



Assurances
Voyages
Cyber sécurité
Santé
Habitation
Auto

EDITION NUMÉRIQUE - MAI 2021

www.wmctunisie.com

COTATIONS

Titres	Nominal	Titres admis	Clôture		31/05/2024	Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
			Décembre 2023	Semaine précédente	De la semaine			
SOCIETES FINANCIERES								14 158,412
BANQUES								11 857,632
Amen Bank	5	30 264 000	33,500	39,990	40,900	2,28%	22,09%	1 237,798
ATB	1	100 000 000	2,700	3,340	3,120	-6,59%	15,56%	312,000
BH Bank	5	47 600 000	11,950	12,900	13,500	4,65%	12,97%	642,600
BIAT	5	35 700 000	91,900	94,500	96,380	1,99%	4,87%	3 440,766
BNA	5	64 000 000	8,130	9,040	9,070	0,33%	11,56%	580,480
Banque de Tunisie	1	270 000 000	5,380	5,080	5,160	1,57%	-4,09%	1 393,200
BTE (ADP)	20	1 000 000	4,970	3,830	3,550	-7,31%	-28,57%	3,550
STB	5	155 375 000	3,740	3,170	3,290	3,79%	-12,03%	511,184
Attijari Bank	5	42 000 000	46,140	52,980	53,490	0,96%	15,93%	2 246,580
UBCI	5	20 001 529	22,500	22,550	22,650	0,44%	0,67%	453,035
UIB	5	32 560 000	25,900	24,100	24,000	-0,41%	-7,34%	781,440
Wifack Bank	5	30 000 000	8,700	8,500	8,500	0,00%	-2,30%	255,000
ASSURANCES								1 291,212
ASTREE	5	6 000 000	48,500	47,990	50,000	4,19%	3,09%	300,000
BH Assurances	5	2 660 000	48,750	47,000	47,000	0,00%	-3,59%	125,020
STAR	10	2 307 693	176,700	146,000	155,000	6,16%	-12,28%	357,692
Tunis RE	5	20 000 000	7,200	6,710	6,700	-0,15%	-6,94%	134,000
Assur. MAGHREBIA	10	4 500 000	52,450	49,500	51,000	3,03%	-2,76%	229,500
MAGHREBIA Vie	1	25 000 000	6,040	6,000	5,800	-3,33%	-3,97%	145,000
LEASING								633,675
ATL	1	32 500 000	3,600	3,920	3,920	0,00%	8,89%	127,400
BH Leasing	5	7 000 000	3,240	3,550	3,540	-0,28%	9,26%	24,780
Best Lease	1	30 000 000	2,000	2,390	2,290	-4,18%	14,50%	68,700
CIL	5	7 000 000	19,190	20,290	19,980	-1,53%	4,12%	139,860
Hannibal Lease	5	11 000 000	5,270	5,680	5,500	-3,17%	4,36%	60,500
Attijari Leasing	10	2 750 000	16,800	18,000	18,340	1,89%	9,17%	50,435
Tunisie Leasing Fact	5	10 800 000	13,000	14,980	15,000	0,13%	15,38%	162,000
SOCIETES D'INVESTISSEMENTS								375,893
PL. TSIE Sicaf	10	1 000 000	48,950	48,510	48,510	0,00%	-0,90%	48,510
SPDIT Sicaf	1	28 000 000	8,500	10,950	11,350	3,65%	33,53%	317,800
Tuninvest Sicar	1	966 000	9,000	9,500	9,920	4,42%	10,22%	9,583
INDUSTRIES								9 713,290
HOLDING								2 280,116
OneTech Holding	1	80 400 000	8,920	7,700	8,210	6,62%	-7,96%	660,084
Poulina GH	1	180 003 600	8,000	9,050	9,000	-0,55%	12,50%	1 620,032
AGRO-ALIMENTAIRE								3 990,781
CEREALIS	1	4 888 889	13,300	13,300	13,300	0,00%	0,00%	65,022
Delice Holding	10	54 907 262	11,700	11,900	12,100	1,68%	3,42%	664,378
LAND'OR	1	13 784 285	6,000	8,460	8,570	1,30%	42,83%	118,131
SFBT	1	247 500 000	12,450	14,210	12,700	-10,63%	2,01%	3 143,250
SOPAT	1	37 861 250	1,440					0,000
PHARMACEUTIQUE								221,744
ADWYA	1							0,000
SIPHAT	5	1 800 000	3,760	4,270	4,080	-4,45%	8,51%	7,344
UNIMED	1	32 000 000	7,480	7,120	6,700	-5,90%	-10,43%	214,400
COMPOSANTS AUTOMOBILE								46,404
ASSAD	1	24 000 000	0,840	0,730	0,730	0,00%	-13,10%	17,520
GIF-FILTER	1	10 536 994	0,530	0,400	0,400	0,00%	-24,53%	4,215
STEQ	5	1 400 000	6,500	6,500	6,500	0,00%	0,00%	9,100
STIP	3	4 207 824	4,540	3,700	3,700	0,00%	-18,50%	15,569

source: bVMT

données fournis à titre indicatif

COTATIONS


Titres	Nominal	Titres admis	Clôture		31/05/2024	Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
			Décembre 2022	Semaine précédente	De la semaine			
CIMENTIER								679,403
Carthage Cement	1	343 624 940	1,970	1,950	1,890	-3,08%	-4,06%	649,451
Ciments de Bizerte	1	44 047 290	0,940	0,660	0,680	3,03%	-27,66%	29,952
CHIMIE								316,344
Air Liquide	25	1 637 504	81,120	81,000	82,980	2,44%	2,29%	135,880
ALKIMIA	10	1 947 253	29,770	19,450	19,450	0,00%	-34,67%	37,874
ICF	10	2 100 000	71,400	67,000	67,900	1,34%	-4,90%	142,590
INDUSTRIES DIVERSES								2 044,507
AMS								0,000
Euro-Cycle	1	9 801 000	15,950	11,300	11,650	3,10%	-26,96%	114,182
MPBS	2	10 334 430	5,360	4,900	5,200	6,12%	-2,99%	53,739
New Body Line	1	4 250 400	5,300	4,700	4,850	3,19%	-8,49%	20,614
Office PLAST	1	14 662 164	1,220	1,000	1,000	0,00%	-18,03%	14,662
SAH Lilas	1	84 015 979	9,100	8,350	8,290	-0,72%	-8,90%	696,492
Atelier Meubles Int	1	5 561 635	4,400	5,630	5,990	6,39%	36,14%	33,314
SIAME	1	15 444 000	3,820	3,680	3,750	1,90%	-1,83%	57,915
SANIMED	1,109	12 400 000	1,260	1,280	1,180	-7,81%	-6,35%	14,632
SOMOCER	1	40 656 000	0,730	0,560	0,540	-3,57%	-26,03%	21,954
SOTEMAIL	1	34 513 514	3,140	1,560	1,660	6,41%	-47,13%	57,292
SOTUVER	1	39 254 475	12,000	12,900	12,600	-2,33%	5,00%	494,606
SOTIPIER	1,09	28 184 091	5,630	4,410	4,330	-1,81%	-23,09%	122,037
SOTRAPIL	5	4 138 200	14,950	15,200	15,240	0,26%	1,94%	63,066
TPR	1	50 000 000	4,970	5,600	5,600	0,00%	12,68%	280,000
IMMOBILIER								70,926
SIMPAR	5	1 100 000	35,010	34,400	34,400	0,00%	-1,74%	37,840
SITS	1	15 600 000	1,700	1,700	1,700	0,00%	0,00%	26,520
ESSOUKNA	1	5 050 500	1,500	1,350	1,300	-3,70%	-13,33%	6,566
TECHNOLOGIE								63,064
AETECH	1	2 223 334	0,330	0,320	0,320	0,00%	-3,03%	0,711
TELNET Holding	1	12 130 800	7,700	5,390	5,140	-4,64%	-33,25%	62,352
SERVICES								1 449,510
DISTRIBUTION AUTOMOBILE								863,937
ARTES	1	38 250 000	6,500	7,300	6,500	-10,96%	0,00%	248,625
CITY CARS	1	18 000 000	12,480	13,360	13,500	1,05%	8,17%	243,000
ENNAKL Automobile	1	30 000 000	12,500	10,310	10,570	2,52%	-15,44%	317,100
UADH	1	36 953 847	0,650	0,400	0,390	-2,50%	-40,00%	14,412
STA	1	2 000 000	19,500	20,420	20,400	-0,10%	4,62%	40,800
AUTRES SERVICES								203,621
CELLCOM	1	4 461 532	1,590	2,060	2,070	0,49%	30,19%	9,235
ELECTROSTAR	2	10 287 556	0,280	0,410	0,380	-7,32%	35,71%	3,909
MIP	1	4 398 937	0,140	0,110	0,110	0,00%	-21,43%	0,484
TUNISAIR	1	106 199 280	0,440	0,400	0,400	0,00%	-9,09%	42,480
SMART Tunisie	5	8 677 237	16,530	16,450	17,000	3,34%	2,84%	147,513
TELECOMMUNICATIONS								101,514
SERVICOM	1	11 874 000	0,220	0,240	0,240	0,00%	9,09%	2,850
SOTETEL	5	4 636 800	3,600	5,280	5,440	3,03%	51,11%	25,224
Tawasol GH	1	108 000 000	0,710	0,690	0,680	-1,45%	-4,23%	73,440
DISTRIBUTION DE BIENS DE CONSOMMATION								280,438
Sotumag	1	13 200 000	5,080	6,300	6,250	-0,79%	23,03%	82,500
Magasin General	1	15 777 070	7,990	5,420	5,140	-5,17%	-35,67%	81,094
Monoprix	2	25 345 736	5,140	4,830	4,610	-4,55%	-10,31%	116,844
<i>(Données fournis à titre indicatif)</i> source: BVMT								25 321,212



 **ATB PAY**

Retirez votre argent
بتاليفونك تقضي شورك

Download on the
 App Store

EXPLORE IT ON
 AppGallery

GET IT ON
 Google Play


ATB



Tunisie - Union européenne

Un partenariat new-look à l'horizon

A la veille des élections européennes qui auront lieu du 6 au 9 juin 2024 et leurs corollaires attendus l'élection d'un nouveau parlement avec tout ce que cela suppose comme changements géopolitiques, la Tunisie, par la voix de son ministre des affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger Nabil Ammar a tenu à réaffirmer de manière claire son attachement au partenariat à l'Union européenne.

Nabil Ammar, qui intervenait, le 8 mai 2024, à l'occasion de la célébration de la journée de l'Europe a relevé que « la Tunisie tient à cette relation historique et naturelle avec l'UE ».

L'Union européenne demeurera le partenaire privilégié de la Tunisie

Cette affirmation vient dissiper toute tendance de la Tunisie à changer de partenaire géostratégique. Entendre par là que la Tunisie continuera à compter, en priorité, sur l'UE. «Ce

partenariat est d'abord politique. Et il est bien davantage que la somme ou l'annonce de lignes de crédit, de projets ou de dons », a déclaré Nabil Ammar.

Et le ministre d'ajouter : « mieux l'UE se portera, et mieux cela sera pour notre partenariat, tant nos défis et intérêts communs sont évidents et interdépendants », a-t-il dit. .

Le ministre devait, toutefois, saisir cette opportunité pour nuancer cet attachement de la Tunisie et esquisser les grandes lignes



du nouveau partenariat que la Tunisie souhaite promouvoir dans le futur avec l'UE, un partenariat qui devrait s'adapter, d'après le ministre, au nouveau contexte mondial en gestation.

Les conditions de la Tunisie

Le premier souhait de la Tunisie serait que ce partenariat new look ne soit pas asymétrique, comme c'était le cas avec l'accord d'association conclu en 1995, mais plus équilibré. Selon lui ce partenariat « ne peut se concevoir que dans un cadre politique cohérent, et fondé sur le dialogue et l'entente équilibrés, au service de nos générations futures, pour qu'elles vivent en harmonie et dans la prospérité ». La deuxième condition à réunir est d'ordre politique. Le partenariat rénové devrait respecter la non immixtion dans les affaires internes de la Tunisie.

Évoquant en filigrane une éventuelle révision de l'Accord d'association entre la Tunisie et l'union européenne et l'esprit dans lequel devrait se dérouler cette révision, le ministre a indiqué que «notre relation devrait, pour prospérer dans le futur, être fondée beaucoup plus sur le partenariat que sur l'assistance, car le temps est bien venu de tirer le véritable bilan de ce qui a bien marché, et de ce qui a moins bien fonctionné dans nos rapports ».

Vers une révision de l'accord d'association

A ce sujet, il faut reconnaître que Bruxelles avait proposé, à maintes reprises, à Tunis, une réflexion commune sur la révision de l'accord d'association. Mais les tunisiens ont trop traîné la patte avant de réagir.

Pour mémoire, il y a un an, intervenant lors d'un dîner débat organisé, le 26 avril 2023, sur le thème « IDE Tunisie-UE : comment bénéficier de stratégies de nearshoring dans un contexte financier difficile », l'ambassadeur de l'Union européenne Marcus Cornaro a surpris l'auditoire en proposant « aux tunisiens de réfléchir en partenariat avec les européens, sur une révision de l'accord d'association conclu en 1995 ».

Il a révélé que l'UE est en train d'entreprendre la même révision avec d'autres partenaires. Objectif : adapter cet accord aux nouveaux changements et lui intégrer d'autres paramètres tels que l'environnement, le social et la durabilité.

Par delà ces bonnes intentions qui animent les deux partenaires historiques, nous ne pouvons nous interdire de penser au final que quelque part, un climat de confiance est en train de se réinstaller entre Tunis et Bruxelles.

Abou SARRA

PRIX HANNIBAL

Le Programme MED 21, réseau de Prix pour l'Excellence en Méditerranée, distingue des personnes ayant contribué, de manière significative, au renforcement de la coopération méditerranéenne dans des domaines aussi variés que la philosophie, les sciences humaines, l'économie, l'architecture et la littérature.

À l'occasion du 15ème anniversaire du Programme MED 21, sera lancé un cycle de nouveaux Prix destinés à compléter ceux déjà créés qui rendent hommage à de grandes figures de l'histoire de la Tunisie : Ibn Khaldoun, Fatima Fihria, Ahmed Ibn Al-Jazzar, Hannon..

À ces figures emblématiques, s'ajoute celle du héros carthaginois Hannibal reconnu internationalement comme l'un des plus grands stratèges de l'Antiquité.

Lauréat pays d'accueil : M. Mohamed ENNACEUR

Lauréat rive sud : M. Antoine BASBOUS

-Lauréat rive nord :M. Hugues de JOUVENEL

- Lauréat à titre posthume : M. Chédli KLIBI

Lauréat à titre posthume : M. Serge LANCEL

Lauréat à titre posthume : M. Mokhtar LATIRI



Algérie

Huit nouvelles découvertes majeures d'hydrocarbures en 2024

Huit "grandes" et "très importantes" découvertes dans le domaine des hydrocarbures ont été faites sur de nouveaux sites en Algérie depuis le début de l'année 2024, grâce aux efforts de Sonatrach, a annoncé le ministre algérien de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab.

"Nous avons fait de grandes découvertes depuis le début de cette année jusqu'à la fin de la semaine dernière du mois de mai, des découvertes très importantes, au nombre de huit, qui permettront de renforcer les réserves nationales d'hydrocarbures, notamment en

ce qui concerne le gaz naturel", a révélé le ministre qui était l'invité, mercredi, de la Télévision publique.

Il a précisé que ces découvertes concernaient "de nouveaux gisements d'hydrocarbures situés à Béchar, au sud d'In Salah, au nord de Djanet, au sud d'Illizi et au nord de Ouargla".

M. Arkab a, par ailleurs, annoncé la signature d'un accord important entre Sonatrach et le géant des hydrocarbures "Chevron" dans les "prochains jours", ce qui permettra de "développer un grand gisement", et d'augmenter

la production nationale des hydrocarbures, et ce après la signature, récemment, d'un mémorandum d'entente entre Sonatrach et "ExxonMobil" qui sera couronné par des "contrats de développement avant la fin de l'année et contribuera au renforcement de la production de gaz naturel en Algérie".

Il a, à ce propos, rappelé que Sonatrach a précédemment signé, dans le cadre de la loi sur les hydrocarbures entrée en vigueur en 2020, avec les plus grandes compagnies mondiales telles que les compagnies norvégienne "Equinor", italienne

"Eni" et américaine "Occidental Petroleum", des contrats "importants" dans le domaine de l'exploitation, du raffinage et de la production des hydrocarbures.

Réaffirmant la fiabilité de l'Algérie en tant qu'exportateur de gaz naturel pour l'Europe et l'Asie, le ministre de l'Energie et des Mines a exprimé la détermination des autorités algériennes à poursuivre leurs efforts pour approvisionner leurs partenaires en quantités importantes sur ces marchés, réitérant "l'objectif de l'Algérie d'augmenter et d'intensifier la production de gaz".

Dans le même sillage, M. Arkab a affirmé que l'Algérie a les capacités pour augmenter sa production de gaz à 200 milliards de mètres cubes par an "à moyen terme", contre une production actuelle de 137 milliards de mètres cubes.

Le ministre a souligné que les réalisations importantes enregistrées dans le domaine du partenariat sont le résultat de la politique éclairée du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à améliorer le climat d'investissement, se félicitant de la dynamique que connaît l'Algérie dans de nombreux secteurs.

L'Algérie œuvre à la création d'un réseau électrique africain interconnecté

A une question sur les perspectives d'activité de transformation et de valorisation des ressources en hydrocarbures localement, M. Arkab a affirmé que l'objectif fixé est de porter le taux de valorisation d'environ 32% actuellement à 50 % à l'avenir, dans le cadre de l'activité pétrochimique.

Le ministre a précisé que, conformément aux instructions du président de la République, l'exportation du minerai de fer et du minerai de phosphate est désormais interdite pour leur transformation locale, ajoutant que, pour les hydrocarbures, un objectif a été fixé dans le cadre du plan d'action du Gouvernement et du programme de Sonatrach pour atteindre la transformation de 50 % du pétrole brut localement pour la fabrication des matières premières de l'industrie manufacturière en Algérie, actuellement importées.

Concernant l'électricité, le ministre a indiqué que le travail est en cours pour la réalisation d'un projet de raccordement du réseau électrique du nord du pays au réseau du sud, précisant que les travaux sont actuellement au niveau de la wilaya d'El Meniaa, et que "ce mégaprojet" était à même de renforcer l'électrification des exploitations agricoles dans le sud, et de booster le développement de manière générale. "64.000 exploitations

agricoles à travers le pays ont été raccordées au réseau électrique", a indiqué le ministre, ajoutant que l'objectif escompté était d'atteindre 100.000 exploitations agricoles, en partenariat avec le ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

Le ministre a également évoqué le projet d'interconnexion du réseau national électrique avec le réseau africain, en vue "d'accéder au marché africain", à travers des lignes de transport d'électricité de haute et très haute tension, parallèlement à une ligne ferroviaire allant jusqu'à Adrar et Tamanrasset.

"L'idée est de savoir comment créer un réseau électrique africain unifié et interconnecté, sachant que 700 millions d'africains vivent sans électricité", a précisé le ministre, soulignant que l'Algérie "est un pays fort en matière de production d'électricité et de maîtrise de l'énergie".

Il a indiqué avoir eu de nombreuses rencontres avec des responsables africains, avec lesquels il a examiné les moyens de transfert de l'expertise algérienne dans ce domaine, rappelant l'importance du projet relatif à la ligne électrique qui s'étend vers l'Europe à travers l'Italie, pour l'exportation de l'électricité vers le marché européen.



Afrique

un gap de 402 milliards de dollars à combler pour la transformation structurelle

L'Afrique devra combler un déficit de financement annuel d'environ 402 milliards de dollars américains (Md\$) d'ici 2030 pour accélérer sa transformation structurelle

et rattraper les pays en développement, selon le rapport "Perspectives économiques en Afrique" de la Banque africaine de développement (BAD) dans

son édition 2024.

Ce déficit de financement suppose que le continent donne la priorité aux investissements dans les domaines de l'éducation,

de l'énergie, de la productivité et des infrastructures, en rapport avec les principaux objectifs de développement durable (ODD) plus directement liés à l'amélioration de la transformation structurelle, précise ce rapport qui a été dévoilé jeudi lors d'une conférence tenue en marge des Assemblées annuelles 2024 de la BAD.

L'Afrique devra combler un déficit de financement annuel d'environ 402 milliards de dollars américains (Md\$) d'ici 2030 pour accélérer sa transformation structurelle et rattraper les pays en développement.

Selon la même source, la mobilisation de ressources supplémentaires au niveau national, y compris par le biais d'investissements dans les immenses ressources naturelles du continent, en particulier les minéraux critiques et les terres rares, associée à une efficacité accrue des dépenses publiques, pourrait contribuer à combler une grande partie de ce déficit de financement.

Parallèlement, le rapport souligne que les seules ressources nationales ne suffiront pas pour combler le déficit de financement

de la transformation structurelle dans de nombreux pays africains d'ici à 2030.

"De nombreux pays africains disposent d'une marge de manœuvre budgétaire limitée et d'une faible capacité fiscale. En outre, le secteur privé demeure très averse au risque et sa participation est relativement faible, notamment en ce qui concerne l'investissement dans les secteurs critiques de la transformation structurelle", relève la BAD.

Ainsi, considérant le peu de temps restant avant l'échéance des ODD, la majorité des pays pourrait ne pas réussir à mobiliser au niveau national les énormes ressources nécessaires pour combler leur déficit de financement d'ici à 2030.

Pour atteindre un objectif et une combinaison d'options de financement plus raisonnables, la BAD recommande à ces pays, dispersés dans les cinq régions du continent, d'adopter un processus de transformation structurelle graduel mais régulier sur une période plus longue, garantissant ainsi la mobilisation de ressources intérieures et extérieures.

"Mais quelle que soit l'échéance visée, une participation accrue du secteur privé sera nécessaire pour compléter les ressources

publiques", souligne le rapport.

Les Assemblées annuelles de la BAD, dont les travaux se poursuivront jusqu'au 31 mai courant, permettront aux gouverneurs de la Banque de partager leurs expériences sur les progrès réalisés par leurs pays respectifs dans la transformation de leurs économies, les principaux obstacles rencontrés dans ce processus et les réformes clés entreprises pour les surmonter (ou au moins réduire au minimum

Ce déficit de financement suppose que le continent donne la priorité aux investissements dans les domaines de l'éducation, de l'énergie, de la productivité et des infrastructures.

leurs effets négatifs).

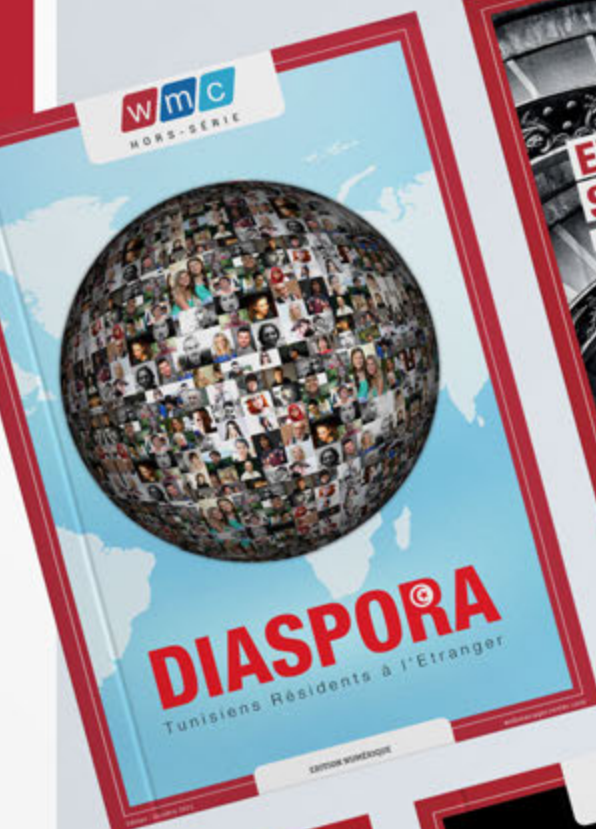
Ces gouverneurs exposeront aussi leur position face aux réformes proposées de l'architecture financière internationale et échangeront sur la manière dont le système financier mondial actuel a entravé le financement de leurs ambitions en matière de transformation structurelle.



HORS-SÉRIE

DES ÉDITIONS EXCEPTIONNELLES

Des thématiques sectorielles



+ de 20.000
exemplaires
par édition



Avortement en Tunisie

Les Tunisiens majoritairement contre l'avortement sans motif ou pour des raisons économiques

La majorité des Tunisiens refuse l'avortement sans motif ou pour des raisons économiques, selon la dernière enquête du réseau panafricain de recherche et de sondage, Afrobarometer, conduite par l'institut de sondage tunisien « One to One ».

Présentés mardi à Tunis, les résultats de l'enquête sur « l'équité de genre et la santé sexuelle et reproductive » ont montré que sur un échantillon national représentatif de 1200 adultes tunisiens, interviewés entre le 25 février et le 11 mars

2024, 88% des Tunisiens pensent que l'avortement est justifié si la grossesse représente un danger pour la santé de la femme ou résulte d'un viol ou de l'inceste (66%), mais ne l'est jamais s'il s'agit des raisons de contraintes économiques (50%) ou d'une

autre quelconque raison (71%).

Youssef Meddeb, directeur général et co-fondateur de « One to One » a fait savoir que l'enquête a également montré le tiers (33%) des répondants estiment que les femmes et les filles de leur communauté interrompent « occasionnellement » (20%) ou « souvent » (13%) leurs grossesses.

Il a ajouté que la majorité des citoyens sont d'accord que les filles puissent poursuivre leurs études en cas de grossesse ou de parentalité (83%), qu'elles soient autonomes dans les prises de décision concernant leur

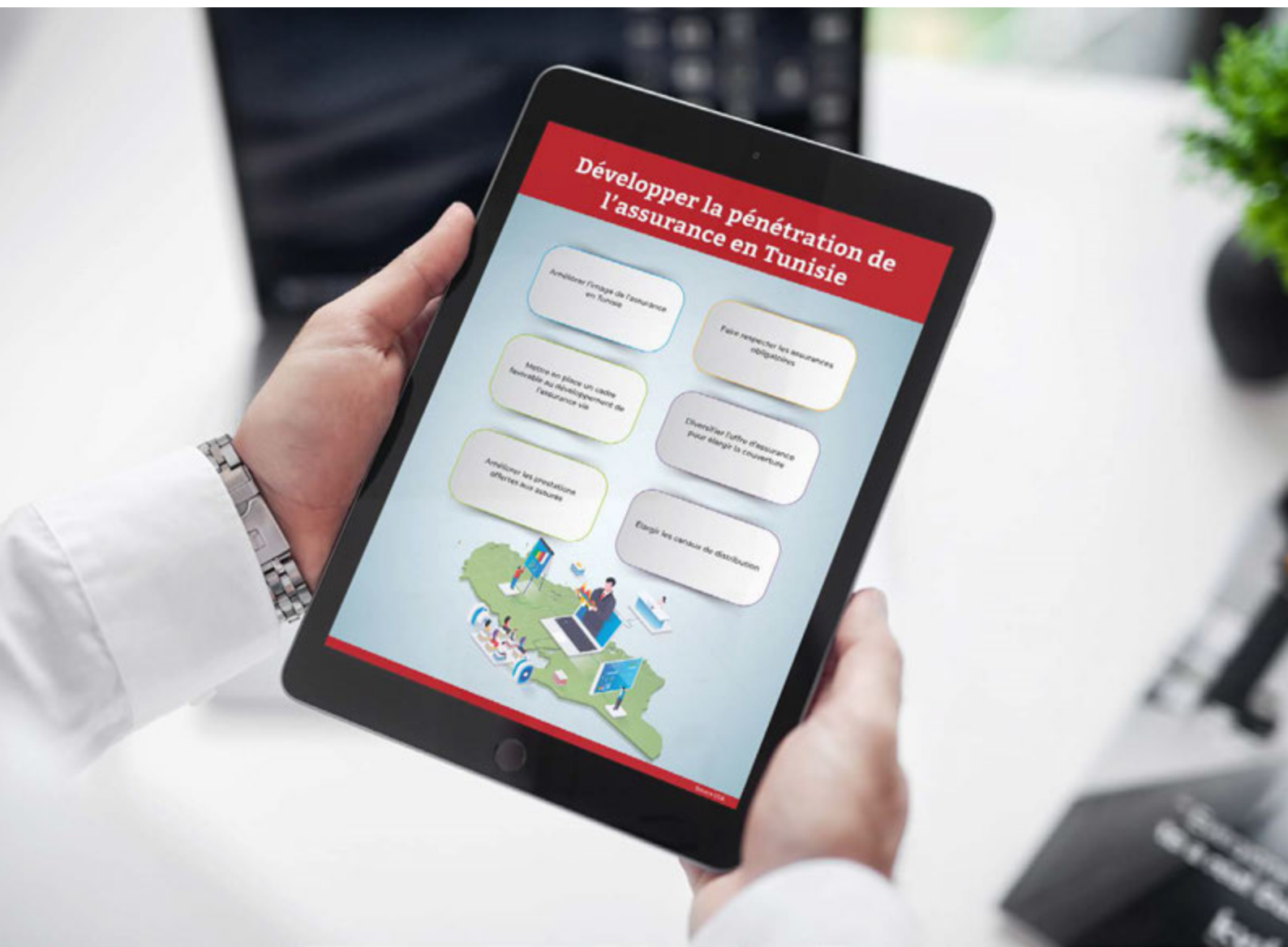
mariage (81%) et de procréation (59%), et que l'éducation sexuelle soit enseignée aux jeunes afin de les aider à prendre des décisions éclairées (55%).

Par ailleurs, l'enquête a révélé que près de deux Tunisiens sur 10 (16%) déclarent que les élèves/étudiantes sont « souvent » ou « toujours » victimes de discrimination, de harcèlement ou d'avances sexuelles de la part de leurs enseignants.

Quatre Tunisiens sur 10 (41%) affirment que les femmes subissent du harcèlement sexuel « souvent » ou « toujours » dans les espaces publics et deux tiers

(66%) des Tunisiens pensent qu'il faut faire « beaucoup plus » d'efforts dans la protection des femmes et des jeunes filles du harcèlement sexuel.

Selon les participants à la conférence de présentation des résultats, le manque d'informations, l'accès limité aux services santé, les normes sociales ainsi que la précarité et le manque de ressources financières sont tous des facteurs qui fragilisent la situation de la femme en Tunisie malgré les acquis juridiques et institutionnels existants.





Égalité des chances en Tunisie

Les femmes toujours défavorisées face aux hommes sur le marché du travail ?

Le manque de possibilités de travail à distance ou flexible et le manque de service de garde d'enfants sont les deux obstacles majeurs entravant l'accès des femmes au marché de l'emploi, selon la dernière enquête du réseau panafricain de recherche et de sondage, Afrobarometer, conduite par l'institut de sondage tunisien « One to One ».

Présentés mardi à Tunis, les résultats de l'enquête sur « l'équité de genre et la santé sexuelle et reproductive » ont montré que sur un échantillon national représentatif de 1200 adultes tunisiens, interviewés entre le 25 février et le 11 mars 2024, 43% estiment que le manque de possibilités de travail à distance ou flexible (25%) et le manque de services de garde d'enfants (18%) sont les obstacles majeurs

à l'accès des femmes au marché de l'emploi.

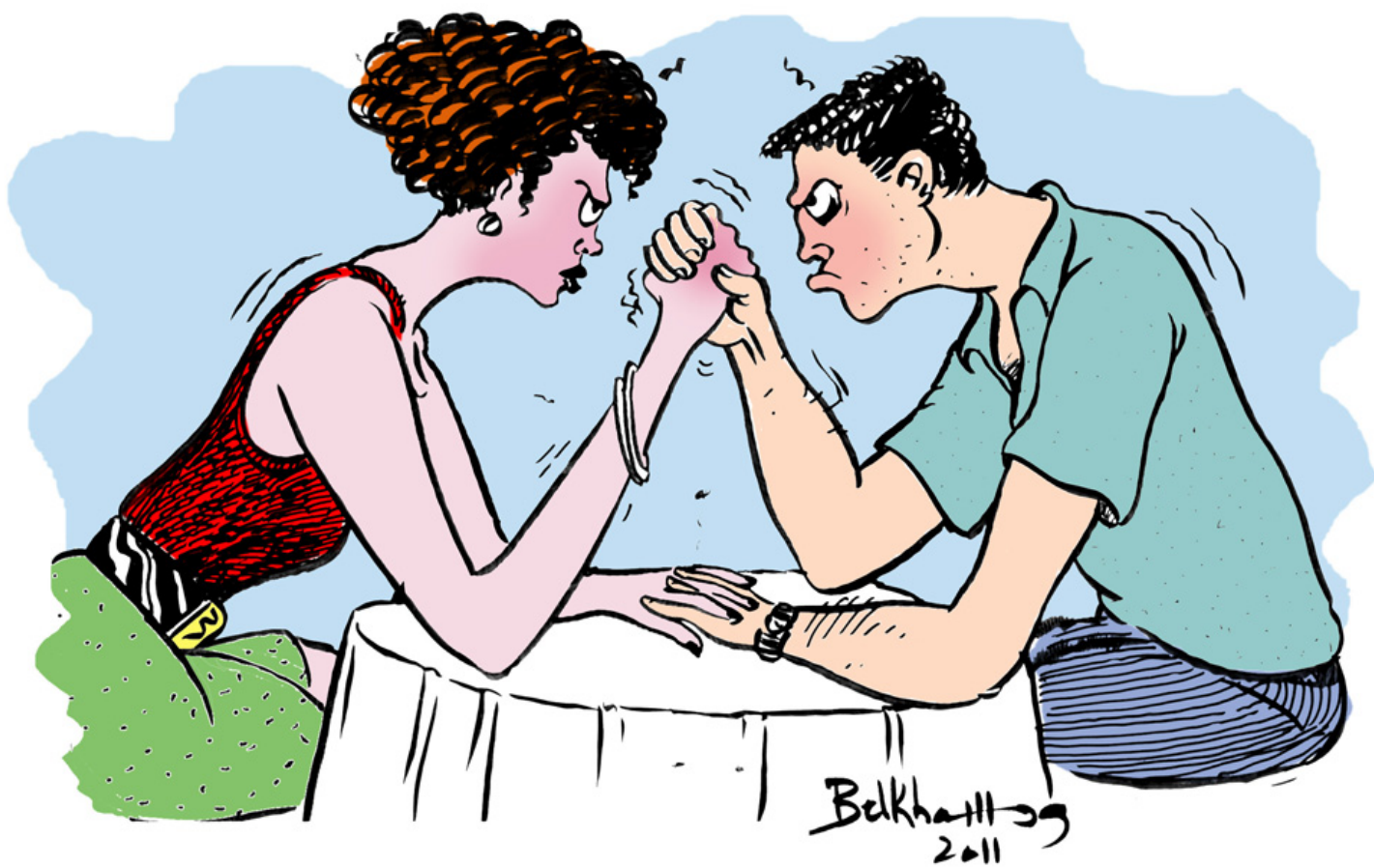
10% des répondants pensent qu'il n'est pas socialement accepté que les femmes travaillent en dehors de la maison et 9% estiment que les employeurs préfèrent embaucher des hommes.

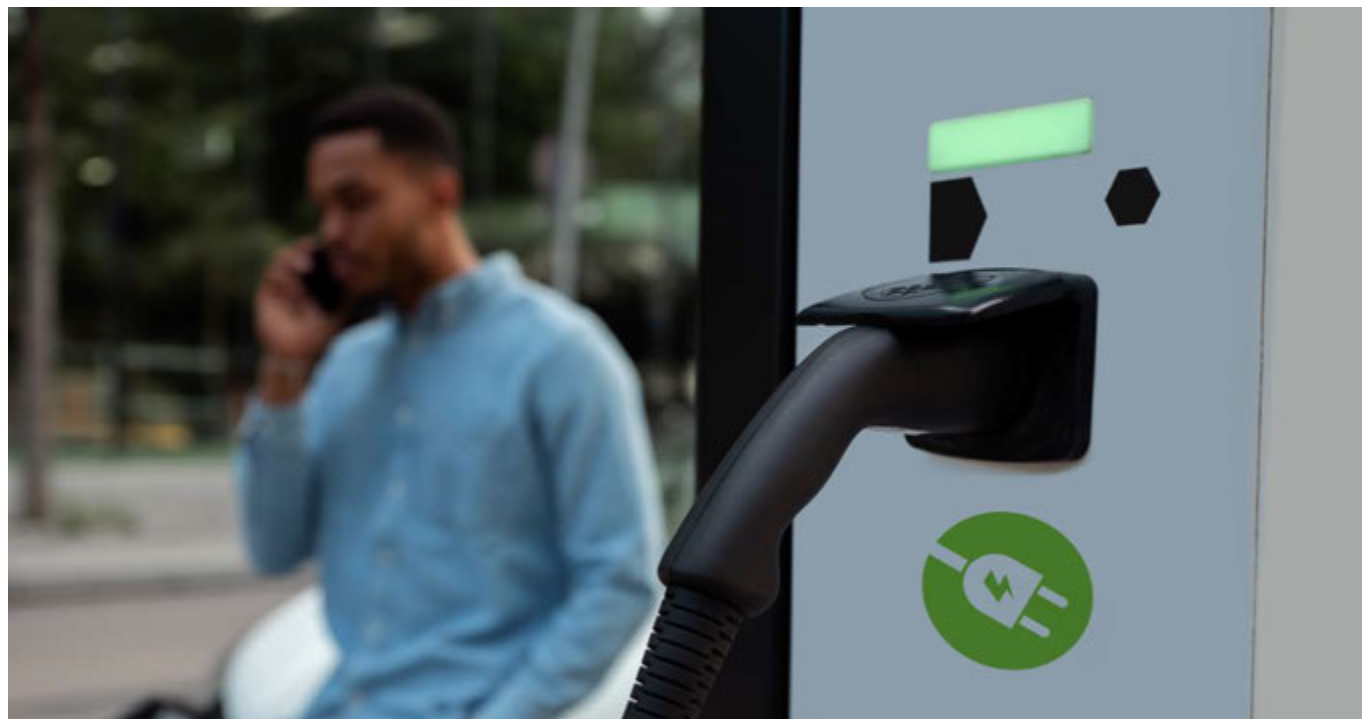
Présentant les résultats de l'enquête, Youssef Meddeb, directeur général et co-fondateur de « One to One » a fait savoir que plus de la moitié des Tunisiens (54%) pensent toujours que les hommes devraient être priorités lorsque les opportunités d'emploi se font rares précisant que 49% des femmes interviewées estiment, elles-mêmes, que les hommes doivent être priorités dans un tel contexte.

Par ailleurs, l'écrasante majorité (96%) des Tunisiens affirment que les filles sont « rarement » ou « jamais » empêchées d'aller à l'école parce que leur famille donne la priorité à l'éducation des garçons.

Les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'atteindre le niveau post-secondaire d'éducation (23% contre 17%), mais sont plus nombreuses à ne pas avoir été du tout scolarisées (13% contre 9%).

En outre, les femmes accusent un retard significatif par rapport aux hommes en ce qui concerne la possession d'actifs tels qu'un téléphone portable (88% contre 91%), une télévision (81% contre 90%), un compte bancaire (25% contre 41%) et une voiture/moto (24% contre 52%).





ENNAKL Autos

Le pari d'avenir sur la mobilité électrique

Constructeurs et États ont amorcé la transition énergétique. Le glissement vers la voiture électrique se fera graduellement. Le basculement surviendra inéluctablement.

La problématique "Bas carbone" pour la Tunisie, au demeurant souci majeur de l'économie mondiale, a fait l'objet d'une vaste réflexion lors de la troisième édition du forum de la RSE, récemment organisé dans la ville de Hammamet. La question est de faire en sorte que l'obligation

réglementaire générée notamment par l'adoption du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) devienne une opportunité pour le business.

Qu'en sera-t-il pour la filière de la mobilité, activité réputée polluante et par conséquent au cœur de cette réflexion ? Une esquisse du panorama d'avenir de cette activité structurante pour notre économie, exposée par Anouar Ben Ammar, DG de ENNAKL Auto, lors de son intervention au forum propose

des clés d'analyse. Comment les mettre en perspective ?

Une finalité, deux retombées

La conversion des contraintes réglementaires en opportunités d'affaires n'est pas qu'une pirouette de circonstance. Il s'agit d'un choix stratégique de longue portée dira en substance Anouar Ben Ammar. En configurant leur rentabilité, indiquera-t-il les entreprises induisent, en retour, un effet bénéfique pour les Etats. En roulant propre, on consomme une énergie produite localement.

Et par ricochet, cela ne manquera pas de soulager la balance commerciale de la Tunisie. Clairement dit-il, alléger la facture énergétique contribuera inévitablement à réduire le déficit.

La voiture électrique, un choix d'avenir

Avec force persuasion, Anouar Ben Ammar s'est employé à dissiper le scepticisme qui pèse sur l'avenir de la voiture électrique. Il est vrai que la production actuelle connaît des couacs passagers. N'oublions pas rappelle-t-il que nous n'en sommes qu'à un stade de prototypage. Selon lui les obstacles seront relativisés quand toute cette industrie ira vers la fabrication des autos électriques en grande série. Et de rappeler que les constructeurs s'y mettent avec résolution.

«La conversion des contraintes réglementaires en opportunités d'affaires n'est pas qu'une pirouette de circonstance. Il s'agit d'un choix stratégique de longue portée

Il est permis de penser que l'industrie mondiale dans son ensemble fait ce choix. L'exemple d'Ennakl Autos distributeur de marques de standing mondial, est fort édifiant à cet égard. Elle

distribue Porsche et cette marque prestigieuse commercialise son modèle phare la "Tycon" électrique.

A l'évidence, on comprend que tout le parc de mobilité sera concerné. Cela ira, comme il a été avancé de la voiture pour se propager aux bus, aux trains jusqu'au machinisme agricole et aux engins de travaux publics. Cette tendance planétaire est fortement accompagnée par des mesures réglementaires.

Et Anouar Ben Ammar, de rappeler que la Chine consent une réduction de 10% à l'achat. Pareil pour l'Inde qui autorise un crédit d'impôt pour l'acquisition de véhicule électrique et finance 75 % du coût du réseau de bornes de recharge. L'Allemagne, pour sa part, exige l'achat de 20 % de véhicules électriques dans les appels d'offres publics. La France n'est pas en reste et pousse les loueurs à convertir leur parc avec un objectif de 40% en 2027 et 70% en 2030.

À quand le basculement ?

Une interrogation majeure a émaillé la présentation de Anouar Ben Ammar. Cette tendance lourde quand connaître a-t-elle un basculement définitif ? A ce stade, il introduira une nuance de taille. Le passage se fera vraisemblablement en deux temps. Le modèle hybride fera

office de relais.

En effet l'hybride permet de rouler en cas de défaut de bornes de recharge. Cette question d'infrastructure demande l'engagement des énergéticiens. Ces derniers devraient accompagner cette dynamique afin de faire avancer l'extension du réseau de bornes vers la taille critique laquelle aiderait au basculement.

**«En roulant propre, on consomme une énergie produite localement. Et par ricochet, cela ne manquera pas de soulager la balance commerciale de la Tunisie»
- Anouar Ben Ammar, DG de ENNAKL Auto**

La voiture électrique est un choix sociétal et c'est en même temps un enjeu national. C'est un accélérateur de la délivrance énergétique pour la collectivité nationale. Anouar Ben Ammar rappelle que les carburants importés représentent près de 80% du déficit de la balance commerciale. On peut arrêter cette saignée. Outre qu'en monnayant les gains en quotas carbone qui en résulteraient, on peut inverser la tendance et générer des rentrées en devises.

Ali DRISS

WMC Le mag



L'ESSENTIEL DE L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

Magazine numérique
hebdomadaire
(tous les jeudis)

optimisé pour une lecture sur
smartphone, tablette et desktop

Diffusion exclusive sur les kiosques numériques
TTPresse (+ de 20.000 abonnés)
+ PressReader.com + ePresse.fr



Vient de paraître

Lettre ouverte d'un moustique à un citoyen au-dessus de tout soupçon

Vous devez savoir que je reçois beaucoup de courriers émanant de mes lecteurs; il y en a qui m'aiment et qui partagent sur FACEBOOK, il y en a qui ne m'aiment pas; et il y a que je laisse totalement indifférents. Que voulez-vous, c'est le pain quotidien d'un journaliste qui,

aujourd'hui, n'a plus grand-chose à raconter puisque tout a été dit ou presque!

Alors on se presse les méninges pour trouver des sujets pour amadouer le lecteur. Regardez par exemple cette histoire de dates, c'est à ne rien comprendre,

car dans tous les cas de figures, il n'y aura qu'un président et une Assemblée. Mais ce que ces gens-là ignorent, c'est que la société civile est tellement consciente qu'elle continuera à conjuguer le verbe "dégage" à tous les temps!

Mais ce n'est pas le propos de mon papier. Tenez-vous bien, parmi le courrier que j'ai reçu, j'ai trouvé une belle missive émanant –tenez-vous bien- d'un moustique qui, lui aussi, envisage de faire sa révolution. Je vous livre in extenso ce qu'il m'a écrit:

«MA CHERE IBTISSEM, je m'adresse à toi car je sais que tu es compatissante envers les faibles et les espèces menacées, et je voudrais te raconter ce qui nous arrive depuis que ces technocrates sont arrivés au pouvoir: quand vous avez viré votre président, nous on était bien à l'abri dans nos sites, proliférant dans nos coins, subissant une fois par an les attaques de vos services de santé...

Bref, vous vous occupiez de vos affaires, on s'occupait des nôtres. Mais le 23 octobre fit notre bonheur, mes cousins se dispersèrent à travers toutes les poubelles et dépôts d'ordures qui ornent le paysage, certains mêmes se confortèrent à déguster des mets auxquels ils n'avaient jamais goûté. Du coup, notre population s'est agrandie, s'est diversifiée et s'est aussi consolidée; certains ont même commencé à penser prendre le pouvoir par essaims envahisseurs de toutes les cités et les villes.

Nous nageons dans le bonheur et nous nous régalaons du sang de tes compatriotes. C'était divin,

et nous prions DIEU pour que ça dure au maximum. Nous avons même réussi à faire imposer un couvre-feu dans certains endroits dits touristiques qui, à partir de 20 heures, deviennent infréquentables par les tiens. Il faut nous comprendre; il faut choisir: c'est vous ou c'est nous! Durant toute cette période troïkesque, nous avons nagé dans le bonheur et étions prêts à voter pour que ça dure éternellement dans ce pays qui était devenu notre paradis et la poubelle du monde.

Je te dirai aussi un secret: je crois savoir que les gens en place importaient des ordures pour que nous puissions persévérer et proliférer à notre guise... Mais voilà, tes compatriotes sont insupportables, ils ont remplacé ces gens qui nous aimaient tellement qu'on les appelait "nos trois moustiquaires!" Et cette équipe de technocrates ne comprend rien à rien; elle voit du mal partout, et cette Amel qui est venue nous retirer le pain de la bouche à Sousse! Non et non, on va se révolter et on va aller soutenir l'occupant de Carthage et les zombies du Bardo pour que ce nettoyage cesse!

De quoi allons-nous vivre sinon! Vive les moustiques du 23 octobre!»

Ibtissem
(Juin 2014)



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

**L'Offre de ciblage intégrée la
plus puissante du web tunisien**

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)

RADIO DIASPORA TUNISIA

*the voices of
the diaspora*



in partnership with



KIOSQUE



LeMag n°105

- Budget 2023 : Le gouvernement Bouden propose des mesures urgentes à prendre
- «Le décret présidentiel sur la réconciliation pénale est inapplicable», affirme Faouzi Abderrahmane
- Fuite des cerveaux tunisiens
- Les beignets de Ghomrassen au patrimoine mondial de l'Unesco?



LeMag n°101

- IDE : Forte augmentation des investissements étrangers
- Impact de la dévaluation du dinar sur les entreprises publiques
- De l'air pour ne plus avoir soif à l'école
- La nouvelle Golf 8 en Tunisie



LeMag n°99

- Guerre en Ukraine : L'onde de choc économique sur la Tunisie
- Pas de réduction du déficit énergétique et des prix de l'électricité sans énergies renouvelables
- Suppression des autorisations pour 12 activités économiques
- «El Hadhra» de Fadhel Jaziri : Transe au cœur de la Cité



LeMag n°91

- Risque Tunisie : Fortes pressions sociales et internationales
- Les exportations du jean tunisien aux USA ont bondi de 69% en 2021
- 1,5 million de Tunisiens auraient payé 570 MDT de pot-de-vin en 2020
- «Yallaa» ou la découverte des joies de la création avec Rania Werda



LeMag n°85

- Marché financier 2021 : Quel bilan ?
- Loi de finances 2022 : Les sociétés de Commerce International en colère
- Loi de Finances 2022 : Créances fiscales, réduction des pénalités et facilités de paiements
- Récit d'une aventure artistique de Rached Zarrai Miladi



LeMag n°79

- Recouvrement : Un frein à la pérennité de l'entreprise
- Re*Connect, promouvoir les femmes évoluant dans l'IT
- Marché de l'automobile: Des immatriculations en légère baisse en octobre
- La Tunisie n'a pas besoin du FMI pour financer son économie

نجاح حرفائنا هو نجاحنا

أكثر من 900 000 حريف
نرافقوهم في رحلة نجاحهم



Kia EV6. 100% électrique.



Movement that inspires

CITY CARS S.A/ CONCESSIONNAIRE Kia / 31, Rue des Usines ZI la Goulette-Kram/Tél : (216) 36 406 200.

Rejoignez nous sur nos pages :

